

49ème ANNEE - N° 177 - PERIODIQUE

1er SEMESTRE 2009

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

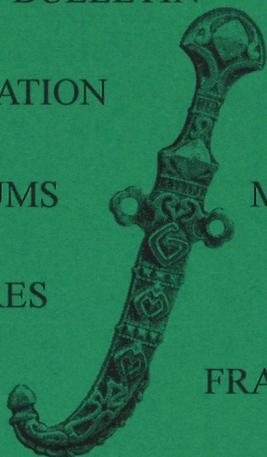
MAROCAINS

ET DES AFFAIRES

INDIGENES

EN

FRANCE



29 avenue du général Leclerc 92100 BOULOGNE Tel.: 01.47.79.00.14

Courriel : lakoumia@free.fr — CCP 8813 V 50 PARIS

Reconnue d'utilité publique – Décret du 25 février 1958—JO du 1er mars 1958

Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement 130

SOMMAIRE

ÉDITORIAL du contrôleur général SORNAT.....	1
VOEUX du Président	3
ASSEMBLEE GENERALE	4
ACTIVITES DU SIEGE ET DES SECTIONS.....	16
<i>LE SIEGE : CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</i>	<i>16</i>
<i>LES SECTIONS</i>	<i>20</i>
COMMEMORATIONS.....	23
DECORATIONS	28
IN MEMORIAM	38
RÉCITS -SOUVENIRS.....	41
<i>DES MAROCAINS A L'ECOLE.....</i>	<i>41</i>
<i>CONCOURS DES OFFICIERS DES AMM.....</i>	<i>42</i>
<i>CHRONIQUE DE L'HORREUR ET DU GOULAG (SUITE).....</i>	<i>45</i>
CEUX QUI NOUS ONT QUITTES.....	63
VOYAGES	65
ECHANGES.....	67
CARNETS	69
INFORMATIONS, ANNONCES.....	69
NOTES DE LECTURE.....	71



EDITORIAL

Chers amis

Il y a un peu plus de trois ans maintenant, vous avez décidé à la quasi unanimité de poursuivre l'activité de l'association. Vous avez eu raison car notre projet de commémorer le centenaire de la création des Goums n'aurait pas pu être lancé et nous aurions aussi couru le risque de voir disparaître notre musée avec le départ de l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Draguignan.

Certes notre projet de commémoration n'a pas encore abouti comme vous pourrez le voir en lisant le compte rendu de notre assemblée générale. Je garde un très bon espoir car maintenant il nous manque uniquement l'accord des autorités marocaines sur l'inscription pour que le dossier soit présenté au Conseil de Paris.

Avec le conseil d'administration et avec notre représentant à Montpellier, le colonel Sornat, je suis très attentivement le dossier du musée. Rien n'est joué mais nous avons avancé et en particulier saisi le ministre qui a décidé de faire procéder à une enquête sur son devenir .

J'ai bon espoir que les choses s'arrangent et nous sommes très vigilants.

Le bulletin continue de maintenir les liens entre nous et dans nos sections, les anciens et les plus jeunes sont toujours heureux de se retrouver ensemble autour d'une bonne table et pour échanger souvenirs et nouvelles.

Comme vous le lirez dans le compte rendu de l'assemblée générale, nous avons décidé après un long débat de ne pas poursuivre le projet de voyage au Maroc tel qu'il avait été prévu, c'est-à-dire avec la participation des autorités marocaines. Force a été de constater que ces dernières n'ont pas répondu à notre attente.

Cela n'empêche pas pour ceux qui le souhaitent d'organiser, avec le concours du siège, des voyages moins officiels où des voyages thématiques comme celui que nous propose le lieutenant-colonel Duclos dans ce bulletin.

Notre bulletin est une source précieuse pour faire connaître la vie des officiers et sous-officiers des Goums et des des Affaires Indigènes et de leur famille au Maroc mais aussi en opération. N'hésitez pas à apporter votre contribution, les descendants vous en seront reconnaissants. J'ai aussi créé une nouvelle rubrique « échanges » ouverte à tous et qui pour sa première parution vous fera découvrir un magnifique poème et une recette marocaine.

A vos plumes !

Je vous redis ici ce que j'ai dit dans mon rapport moral, je suis persuadé qu'il nous reste encore du grain à moudre et que le devoir que nous devons à nos anciens continue de nous obliger. Avec votre confiance, j'y ferai face tant que cela sera nécessaire et que je le pourrai.

Zid u l'gouddamm

VŒUX DU PRESIDENT
ET DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

En mon nom et en celui du conseil d'administration, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Nos vœux s'adressent à vous et à votre famille ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Nous vous souhaitons le meilleur : que l'épanouissement, la joie et la santé vous soient fidèles tout au long de cette année.

Que cette année soit aussi celle du succès et de la fraternité pour notre association ainsi que de la fidélité à nos grands anciens qui ont tant fait pour la Nation au Maroc et sur tous les lieux où ils ont combattu pour la Liberté.

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 décembre 2008

L'assemblée générale de l'association s'est réunie dans les salons du cercle national des officiers de Saint Augustin à Paris le 13 décembre 2008.

Elle s'est poursuivie le soir par un dîner à l'hôtel Ibis de la rue Cambronne où notre association s'était déjà réunie sous la présidence de notre très regretté Président le général Faugas.

Le lendemain dimanche, à la chapelle de l'Ecole militaire, nous nous sommes unis à la messe d'ordination d'un diacre autour de Monseigneur Le Gal, Evêque aux Armées. L'association y a manifesté sa présence grâce au Colonel de Saint Bon qui y a porté notre Drapeau. A l'issue, nous nous sommes recueillis à la mémoire de nos morts et à celle de ceux, trop nombreux, qui nous ont quittés cette année. La Prière à nos Frères marocains qui a été lue par le colonel Alby nous a rappelé les sacrifices de nos chers goumiers.

Dans une ambiance très amicale et sympathique, un déjeuner nous a réunis au cercle de l'Ecole militaire avant la dispersion.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année encore nous nous réunissons très tardivement en assemblée générale. Comme l'an dernier, j'ai décidé, en accord avec le Conseil, d'essayer d'éviter deux déplacements, l'un pour l'assemblée générale, l'autre pour l'inauguration de notre monument commémorant le centième anniversaire de la création des Goums marocains. Malheureusement les délais prévus n'ont pas été tenus par la Mairie de Paris et le monument ne pourra pas être inauguré cette année. J'y reviendrai plus loin.

Aujourd'hui, je constate avec tristesse que très peu de nos adhérents ont répondu à notre appel. Cela confirme l'évolution déjà constatée à l'occasion des dîners organisés par les sections parisiennes que j'ai été obligé d'annuler en raison du faible nombre de participants.

Des voix s'étaient déjà élevées pour demander la dissolution de notre association, option que la très grande majorité d'entre nous a rejetée lors de l'assemblée générale qui m'a amené à la Présidence. D'autres voix regrettent le dynamisme insuffisant de notre association qui limite son action pour l'essentiel au devoir de mémoire.

J'assume la responsabilité des reproches que pourraient justifier nos insuffisances mais j'observe que mon élection n'a pas été la cause d'une diminution des objectifs ou de l'activité de l'association qui se limitait déjà les années précédentes au bulletin et au devoir de mémoire. Pourtant à l'époque nos adhérents étaient plus assidus et il n'était pas rare de réunir plus de 80 membres pour un dîner au cercle de la gendarmerie.

J'ajoute que, s'il existe des idées généreuses pour orienter l'association vers de nouveaux objectifs, très peu de bonnes volontés se manifestent pour prendre en charge leur mise en œuvre. Déjà les bonnes volontés ne sont pas légion pour assumer les objectifs actuels qui reposent exclusivement sur les épaules du secrétariat général et sur celles du président. Je l'ai déjà dit en acceptant la présidence et je le redis, je ne lancerai pas l'association dans des activités nouvelles qui mettront en jeu sa responsabilité, sans au préalable disposer des hommes pour les mettre en œuvre.

Je crois que les absences constatées aujourd'hui ne reflètent pas une désaffection de nos adhérents mais sont plutôt les conséquences inexorables du temps, de nombreux amis nous ayant quittés, d'autres ayant de moins en moins la capacité physique de se déplacer. Je regrette toutefois, qu'à l'exception d'un petit noyau, les descendants restent si peu nombreux ; c'est peut être là que réside une certaine

désaffection. En tout état de cause notre association reste vivante, j'en veux pour preuve les bonnes nouvelles que sont la remontée de nos cotisations et l'accueil de nouveaux adhérents qui compensent les départs.

Elle reste vivante et utile car, même limitées, nos actions restent importantes.

La commémoration du centenaire de la création des Goums mixtes marocains n'avance pas, loin de là, aussi vite que je l'aurai espéré mais il faut prendre conscience que nous sommes demandeurs à la Mairie de Paris et que l'installation de notre monument sera exceptionnelle car les Goums n'ont pas de liens directs avec la Ville de Paris. Pour cette raison, il nous avait été proposé le cimetière du Père Lachaise ! Il faut convaincre et être patient avec les services qui avancent à leur pas.

Aujourd'hui je reste très confiant car les services de la mairie de Paris ont pris contact avec le fabricant du monument pour examiner toutes les conditions de l'installation. Un dossier précis doit être constitué pour le Conseil de Paris et aussi pour le Préfet de Paris qui doit donner son autorisation. L'inauguration ne pourra pas avoir lieu avant mars ou avril 2009.

Notre musée est placé dans une situation difficile avec la réorganisation profonde de notre défense et en particulier de l'armée de terre qui a décidé d'abandonner son implantation à Montpellier. J'ai saisi le ministre de la Défense à deux reprises et proposé aux associations qui ont des collections au musée de l'Infanterie à Montpellier de travailler en commun pour trouver une solution qui nous satisfasse. Notre proposition est de rester à Montpellier dans un dispositif à négocier qui serait commun au ministère de la Défense et aux collectivités locales. Mes rendez-vous au cabinet du ministre ont abouti à la création d'une mission d'enquête sur le devenir de ce musée. J'ai un rendez-vous avec la conservatrice chargée de l'enquête qui va se dépla-

cer à Montpellier et qui sera reçue par Daniel Sornat. Les choses commencent à bouger mais nous restons vigilants.

Le voyage n'avance pas beaucoup malgré les nombreuses relances que j'ai pu faire auprès de l'ambassade du Maroc. J'attends des réponses mais je m'interroge aussi sur la participation à ce voyage au vu de celle que nous avons actuellement dans nos manifestations.

Le bulletin paraît maintenant régulièrement et le prochain numéro est attendu pour le mois de janvier. Je souligne le travail que cela occasionne pour le secrétariat général, que je remercie, qui doit en même temps, outre les affaires courantes suivre les dossiers du monument, du musée et du voyage.

Les finances sont satisfaisantes. On peut noter que la politique qui a consisté à acquérir un local a donné les résultats escomptés puisque pour la première fois depuis longtemps le fonctionnement général de l'association, hors investissement et aide aux anciens goumiers au Maroc, est couvert par les recettes courantes. Un solde positif de 2771 euros a été dégagé qui couvre près de la moitié de notre aide au bénéficiaire des anciens goumiers au Maroc. Le niveau des cotisations a de nouveau augmenté malgré le nombre important de ceux qui nous ont quittés ce qui montre un certain dynamisme de l'association.

Voilà le bilan de notre activité que je soumetts à votre approbation et au débat. Pour ma part, je suis persuadé qu'il nous reste encore du grain à moudre et que le devoir que nous devons à nos anciens continue de nous obliger. J'y ferai face tant que cela sera nécessaire et que je le pourrai. Je n'oublie pas avant d'ouvrir les débats de remercier très chaleureusement nos trois présidentes de sections parisiennes, Martine Dubost, Antoinette-Marie Guignot et Nicole Pantalacci, pour l'ensemble de leur œuvre au secrétariat général mais aussi pour avoir organisé de manière remarquable notre congrès.

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire

Tenue à Paris, le 13 Décembre 2008

Le Président informe l'assemblée que 175 pouvoirs ayant été reçus et que sont présents 34 membres à cette Assemblée, le quorum est atteint. Le Président ouvre donc la séance à 15 heures et remercie les membres présents.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Les membres dont le mandat doit être renouvelé sont candidats à l'exception de Henri de Saint-Bon, Thierry Beaugé et Anne Soupa. Se sont proposés: Général Loïc Chancerelle, Colonel Denain, Nicole Pantalacci et Marie Gallego.

Ces nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le Président donne lecture de son rapport moral (pièce jointe) qui est approuvé à l'unanimité.

Commémoration du Centenaire de la création des Goums marocains

Le Président informe que le dossier suit son cours car des rendez-vous techniques ont été pris entre la Mairie de Paris et l'entreprise qui nous livre le monument. Le dossier de présentation devrait être soumis au Conseil de Paris en début de février si nous avons pour cette date l'accord des autorités marocaines sur les inscriptions. Le cabinet de l'adjointe au maire chargée du monde combattant a réaffirmé le soutien de la Mairie de Paris à ce projet

Dès l'accord de la Mairie, le dossier de presse, la liste des invita-

tions... seraient remis en marche.

Une question a été soulevée par Nicole Pantalacci : faut-il faire du lobbying auprès de la Mairie ? Nicole Pantalacci se propose de s'en charger. Les avis sont partagés car il ne faut ni politiser le dossier ni donner l'impression de ne pas faire confiance à nos interlocuteurs. La majorité s'est prononcée favorablement sur cette proposition.

Le Président rappelle que la Fédération Maginot est prête à nous aider auprès des médias et que le Président a rencontré Jean-Claude Narcy (journaliste à TF1) en sollicitant son soutien..

Musée

Le Président a écrit une nouvelle lettre au Ministre de la Défense avec copie aux trois autres associations qui ont des collections exposées au musée pour rappeler notre position : présentation des collections dans un lieu qui puisse accueillir un large public, pas de mise en caisse tant que les installations nouvelles éventuelles ne seront pas prêtes à nous accueillir, privilégier le maintien à Montpellier en association avec les collectivités locales.

Le Président a proposé aux trois associations de défendre en commun la solution du maintien du musée à Montpellier en l'orientant vers la mémoire de l'Armée d'Afrique.

Après l'intervention du président auprès du ministère de la défense, une enquête a été confiée à la conservatrice adjointe du directeur de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère qui rendra un rapport sur le devenir du musée.

Daniel Sornat prend la parole pour informer l'Assemblée des évolutions et il serait favorable que les quatre associations restent sur place.

Voyage au Maroc

Le Président fait savoir que le projet de voyage établi par Marie-André Jugi, acté par le Conseil d'Administration, a été présenté à l'Ambassade qui depuis, ne s'est pas manifestée malgré plusieurs relances.

Y a-t-il lieu de continuer dans ce sens? Il va sans dire que si ce voyage avait un caractère semi-officiel, il y aurait beaucoup plus de participants. Faut-il abandonner le projet? A une large majorité l'assemblée décide d'abandonner le projet de voyage à caractère officiel.

Catherine Sergent intervient pour dire qu'elle ne partage pas cette opinion et propose de créer une commission pour projeter un voyage qui se déroulerait et avec les anciens et avec les descendants. Louis-Jean Duclos se propose de monter cette commission.

Budget (pièce jointe)

Il a été remis aux membres présents le compte d'exploitation 2007, le bilan 2007 et le projet de compte d'exploitation 2008. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité. Le quitus est donné à la trésorière.

Le Président fait observer que le déménagement et l'acquisition de notre local a eu des effets bénéfiques sur les comptes car pour la première fois le bilan du fonctionnement (hors investissements et aide au Maroc) dégage un solde positif de 2 771 Euros.

Il propose que l'aide de 6 000 Euros aux Goumiers soit maintenue et d'en prélever le montant sur le capital lorsque les recettes ne peuvent pas couvrir cette aide.

Il a été aussi agréé que le montant de cotisation est maintenu à 37 Euros.

Questions diverses

Le Président fait part à l'Assemblée générale de l'accident dont a été victime le général Le Diberder et l'informe de son état de santé. L'ensemble de l'assemblée souhaite au général un prompt rétablissement.

Sections

Marche de l'Est: Le Président informe que Philippe Sornat vient, pour des raisons personnelles, de donner sa démission de la présidence de cette section. Son remplaçant est Jean-Marie Scotton fils de Mario Scotton, ancien président de la section.

Corse: Le Président nous informe de son déplacement dans ce département pour les cérémonies au col du Téghime où il a renoué des relations franches et amicales avec les responsables locaux. Il informe l'assemblée qu'il a accepté la proposition de Monsieur Tardieu, nouvel ami de l'Association, de représenter sur place La Koumia, sous la direction du président de la section PACA.

Le président accueille très favorablement l'idée d'un voyage en Corse de l'association pour les manifestations de 2009.

Pyrénées: Michel Boudet rappelle que le colonel de Kerautem va fêter bientôt ses cent ans. Il souhaite qu'une manifestation soit organisée par la section locale à cette occasion.

Rhône-Alpes: Le capitaine (H) Guidon rend compte des manifestations organisées courant 2008 par sa section dont une en Auvergne. Le président se réjouit de l'activité de cette section et en félicite son président.

PACA: Gérard Le Page rappelle qu'une réunion s'est tenue à Ville-neuve Loubet au printemps.

Aquitaine: Marie-France de Lestang nous informe qu'une délégation de La Koumia s'est rendue à l'enterrement de Madame Servoin.

Autres points abordés

Présence auprès de nos amis isolés : Lisant les vœux formulés par Madame Mikcha, le Président a pris conscience de l'isolement de certains de nos amis, surtout lorsqu'ils sont très âgés, souhaite vivement que les sections soient très attentives aux anciens ne pouvant se déplacer et que des visites leurs soient rendues périodiquement.

Sagho: Louis-Jean Duclos s'est rendu il y a quelques mois sur place (cf. bulletin) et a pu constater que les plaques commémoratives étaient très endommagées. Il propose que celles-ci soient restaurées si les autorités marocaines étaient d'accord. Le Président a écrit à La Légion étrangère pour lui demander si elle est intéressée par une action commune.

Histoire des Goums marocains: A l'initiative de Michel Boudet et du professeur Chiama, il a été proposé de créer un DVD et des tableaux mobiles sur ce passé. Il est proposé au professeur Chiama de réaliser une étude préliminaire qui sera présentée au conseil d'administration avant de décider des conditions de réalisation de ce projet.

Assemblée générale: Michel Boudet propose que celle-ci ait lieu avant l'été, quelle que soit la date choisie pour l'inauguration de la stèle. Cette proposition est approuvée.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Contrôleur général Claude SORNAT

Président

Martine DUBOST

Secrétaire générale

COMPTE D'EXPLOITATION
DEPENSES**RECETTES****I) Fonctionnement général**Siege

Charges	743,74
EDF/Ass	851,42
Tel/Internet	961,04
Timbres	665,70
Frais Banque	22,30
Fournitures	2 576,00
Déplacements	0,00
Impots	0,00
Insignes/livres	0,00
s/total :	5 820,20

Cotisations	9 160,49
Dons	440,00
Subventions	785,00
Produits financiers	1 311,14
Insignes/livres	712,75
Repas AG/CA	2 325,

Action Sociale

s/total :	0,00
-----------	------

Communication

Bulletin	2 323,15
s/total :	2 323,15

Relations Exterieures

AG/CA	2 561,00
Frais Régions	732,13
Musée	0,00
Cotisations	526,00
s/total :	3 819,13

S/Total Fonctionnement **11 962,48**

S/Total **14 734,38**

II) InvestissementTravaux Monuments

Croix des Moinats Sultan	0,00
	26 600,00

s/total : 26 600,00

III) Aide Maroc

Maroc	6 000,00
s/total	6 000,00

Sous Total

Investissement/aide Maroc **32 600,00**

Deficit **29 828,10**

Total Général **44 562,48**

TOTAL : **14 734,38**

LA KOUMIA

BILAN 2007

	ACTIF		PASSIF	
	ANNEE N	ANNEE N-1	ANNEE N	ANNEE N-1
Immobilier	89 000,00	89 000,00	SOLDE N-1	269 442,43
Mobilier	1 568,68	1 568,68	Provisions	0,00
Stocks	5 099,31	5 812,06	Dettes	0,00
Créances	0,00	0,00	Variation du capital	-2 638,30
Portefeuille	136 400,00	156 378,55	Résultat	-29 821,10
compte épargne disponible	2 223,97	2 171,06		
	2 691,07	14 512,08		
TOTAL	236 983,03	269 442,43	TOTAL	236 983,03
				269 442,43

Projet de budget 2008

DEPENSES		RECETTES	
<u>Fonctionnement</u>			
	6000	Cotisations	10000
s/total :	6000		
<u>Manifestations</u>		Dons	440
Plaques/Gerbes	150		
Repas AG/CA	3500	Subventions	1000
s/total :	6150		
<u>Communication</u>		Produits financiers	
Bulletin	3000		2000
s/total :	3000		
		Insignes/livres	
<u>Relations Exterieures</u>			800
	1200	Repas AG/CA	
s/total :	1200		2500
<u>Sous total fonctionnement</u>	<u>16350</u>	<u>Sous total recettes courantes</u>	<u>16740</u>
<u>Travaux Monuments</u>		<u>Subvention Travaux monuments</u>	
Commémoration	10000	Commémoration	5000
Téghime	3000	Téghime	3000
s/total :	13000	S/ total	8000
<u>Action Sociale</u>			
Maroc	6000		
s/total :	6000		
<u>S/total investissement</u>	<u>19000</u>	<u>S/total investissement</u>	<u>8000</u>
TOTAL :	35350	TOTAL :	24740

ACTIVITES DU SIEGE ET DES SECTIONS

LE SIEGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1er Octobre 2008

Etaient présents:

Claude SORNAT

Henry ALBY

Thierry BEAUGE

Michel BOUDET

Martine DUBOST

Louis-Jean DUCLOS

Antoinette Marie GUIGNOT

Jocelyne MULLER

Didier ROCHARD

Henri de SAINT-BON

Daniel SORNAT

Anne SOUPA

Xavier du CREST de VILLENEUVE

Excusés:

Georges BOYER de LATOUR

Gérard de CHAUNAC

Gilles-René COZETTE

Gérard LE PAGE

Marie-France de LESTANG

Barthélémy VIEILLOT

Le Président ouvre la séance à 18 h 15, remercie les membres du Conseil pour leur présence et passe à l'ordre du jour.

I - Commémoration du centenaire :

La commémoration est suspendue à la présentation de notre dossier au Conseil de Paris ce qui ne pourra pas se faire au plus tôt avant la fin du mois d'octobre. Claude Sornat reste optimiste sur la réalisation de ce projet. Il annonce en outre que nous venons de recevoir le haut patronage de SM Mohamed VI.

Nous pourrions espérer que cette manifestation ait lieu mi-décembre mais il faut au moins cinq semaines pour préparer cette cérémonie.

Il ajoute que le cabinet du secrétaire d'Etat reste très allant sur le projet.

Claude Sornat est allé voir le Gouverneur des Invalides pour obtenir la mise à disposition de locaux mais ces derniers relèvent maintenant du Gouverneur militaire de Paris avec lequel il vient de prendre rendez-vous..

Claude Sornat s'est rendu également à l'Ambassade du Maroc pour faire valider l'inscription de la citation sur la stèle. L'Ambassade a suggéré de ne pas utiliser le mot « pacification » qui peut soulever des difficultés. Il présente une vue artistique du monument sur lequel il fait observer qu'il manque l'insigne du GTEMEO qui sera rajouté.

Le président demande à Henri de Saint Bon de revoir le problème des *invitations*, à chacun des responsables de reprendre le projet, revoir *la plaquette*, se renseigner sur ses *délais de fabrication*, Anne Soupa est chargée de s'occuper de ce problème et Didier Rochard de revoir le projet initial de la *communication* (redonner à D Rochard les coordonnées du journaliste marocain qui se chargera de communiquer sur cet événement et celui de La Croix à Xavier de Ville-neuve). Revoir l'exposition prévue avec Philippe Sornat et Michel Boudet (ainsi que la projection du film « Emotion et partage »).

Il souhaite vivement que tous ces éléments soient mis en place pour la fin octobre.

II - Le Musée :

Le président poursuit ses démarches notamment auprès du directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense. Il souli-

gne que pour l'instant les incertitudes sur les conditions d'exécution du projet de réforme du ministère de la défense ne facilitent pas l'évolution du dossier. Il faut être patient sans pour autant manquer de vigilance et de présence auprès des autorités.

Intervention de Daniel Sornat qui résume les trois solutions actuellement envisageables:

a) le musée va à Draguignan avec l'Ecole d'Application de l'Infanterie

b) le musée reste à Montpellier mais il faudra négocier un accord avec les collectivités locales

c) les collections sont présentées dans un autre musée.

Le président souligne l'intérêt de s'associer avec les autres associations qui présentent leurs collections au musée de l'Infanterie. Il a pris des contacts avec l'armée d'Afrique et avec la Rahla (sahariens)

Michel Boudet intervient en disant qu'il est certain qu'il existe quelque part un dossier vert sur les donations faites par La Koumia, or le musée de l'Armée n'a jamais envoyé un courrier pour remercier de ces donations.

Le président redit qu'il travaille à la démonstration que la donation est subordonnée à la présentation des collections.

III - Voyage au Maroc :

Le projet de ce voyage fait par Marie-Andrée Jugi a été présenté à l'Ambassade du Maroc, Martine Dubost propose d'obtenir un RV à l'Ambassade pour avoir une réponse concernant ce projet ainsi que des dates éventuelles.

Bernard Paquelier, directeur du service des anciens combattants à l'ambassade de France au Maroc qui avait téléphoné au siège le jour même, nous confirme sa volonté de nous aider et propose dès à présent une visite au mémorial Mohamed V pour laquelle il pourrait

nous obtenir une autorisation.

VI - Ouissam Alaouite :

Claude Sornat, respectant l'avis de l'Ambassadeur du Maroc, a fait deux propositions, l'une pour un officier et la seconde pour un sous-officier.

V - Assemblée générale :

Celle-ci aurait-elle lieu en même temps que la commémoration du centenaire si cette manif est organisée avant la fin de l'année, sinon l'AG aurait lieu la deuxième semaine de décembre à Paris sur deux jours, il est proposé de retenir les dates du 13 et 14 décembre. Les responsables de Paris devront donc s'en occuper à temps.

VI - Rapport financier :

Une bonne nouvelle : l'opération d'abandon de la rue JP Timbaud et d'acquisition de notre siège a été une bonne décision. Pour la première année nous avons équilibré le fonctionnement en générant un surplus de 3000 € (hors subvention aux anciens goumiers et investissement). La diminution des cotisations a été enrayée et on constate un léger accroissement malgré la diminution de nos effectifs. La reprise plus régulière du bulletin malgré les difficultés de départ y est certainement pour beaucoup.

Par contre, une dépense importante est faite pour le monument pour la commémoration qui s'élève à 32 000 €

Moins bonne nouvelle : avec la chute de la Bourse, notre capital a évidemment baissé...

A ce propos, Claude Sornat va prendre RV avec la BNP pour faire le point sur ce capital et savoir comment le faire mieux fructifier.

VII - Questions diverses :

Le président salue la présence de Philippe Lacomme venu nous retrouver à la fin du conseil, celui-ci nous remet d'importantes photos et documents d'archives que Daniel Sornat prend pour le musée.

Le colonel Alby demande des plaques pour les membres de La Koumia décédés dans sa section.

Le décès de Madame Lecomte (survenu en août), épouse du général Lecomte et mère de Marie Gallégo est annoncé avec tristesse et sera mentionné dans le prochain bulletin.

M. Boudet rappelle la mission du Professeur Chiama.

Avant de terminer, le président demande que toutes les sections qui souhaitent organiser un déplacement au musée prennent contact au préalable avec ses représentants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LES SECTIONS

SECTION RHONE—ALPES

Réunion du 02.02.08

Sur 46 invitations à notre réunion, nous avons eu 23 réponses dont 9 favorables (un retour à l'envoyeur pour décès du Colonel HUOT). Nous sommes 16 avec nos épouses.

Etaient présents : le Général et Mme Thévenon, M. et Mme Loubes, M. et Mme Foret, Mme Magnenot, M. et Mme Jean Marie Magnenot, Mme Tepenier et sa fille, Mme Maurer, Melle Georges, M. et Mme Guidon et une amie Mme Lamande.

Etaient excusés : Colonel Guérin, Colonel Jocteur, Daguet, Delbrosse, Docteur Barrière, Puidupin, M. et Mme Auboiron, Mmes Coussy, Estève, Chamiot, Degache, MM. Joly, Corbelin, M. et Mme Clemençon.

Le repas a eu lieu au mess du Quartier Général Frère, suivi de la Galette des Rois arrosée de champagne et cela dans une très bonne ambiance. Une réunion pour donner des nouvelles des anciens a terminé notre journée.

Le dimanche 04.05.08

Nous nous retrouvons à Mervans (71) sur la tombe du Colonel Magnenot décédé il y a déjà un an. Le fanion est porté par le Colonel Jocteur.

Un dépôt de gerbe est effectué par le Président de la Koumia Rhône-Alpes en tenue de Goumier.

Jean-Marie Magnenot parle à son père.

Etaient présents : Mme Magnenot avec Jean-Pierre, Sylvie, Jean-Marie, Christine (ses enfants) ainsi que sa famille de Mervans. Le Colonel et Mme Jocteur, Cdt Joly, Mme Tepenier et sa fille Jacqueline, Melle Georges, M. et Mme Guidon. Par un petit message, le Général et Mme Thévenon, ainsi que Mme Orsini s'étaient excusés.

Un bon repas nous est servi dans un restaurant de Mervans. Vers 17 heures, c'est le retour dans la région de Lyon.

Réunion du 04.06.08

Elle a eu lieu au Mess du Quartier Général Frère à 12 h.

Etaient présents : Le Colonel Jocteur, M. et Mme Loubes, Mme Magnenot, M. et Mme Jean Marie, M. et Mme Foret, Mme Maurer, Melle Georges, M. Joly, M. et Mme Guidon et une amie Mme Lamande

Etaient excusés : Le Général et Mme Thévenon, Mme Orsini.

Après le repas une réunion a donné les dernières nouvelles de la

Koumia de Paris. Il est prévu de rendre visite à Mme Orsini en juillet. Début octobre une rencontre doit avoir lieu à Dallet (63) chez M. et Mme Jean Marie Magnenot.

Le 26.07.08 à Clarafond.

Arrivée vers 14 h 30. Madame Orsini nous accueille du haut de son balcon à bras ouverts.

Etaient présents : Melle Georges, Mme Genoud, M.M Loubes, Corbelin, Joly, M. et Mme Guidon

Après avoir pris le pot de l'amitié, nous allons déposer une gerbe sur la tombe de François Orsini.

Repas de cuisses de grenouilles très apprécié de tous les convives, dans une très bonne ambiance. A 15 h 30 nous prenons la direction du cimetière de Mussières (situé à quelques kilomètres) sur le tombe de l' A/C. Genoud en présence de ses enfants.

Dépôt de gerbe et lecture de la prière des Goumiers par le Président de la section Rhône-Alpes.

Madame Genoud nous invite chez elle avant la séparation de tous vers 17 h. Nous rentrons à Lyon sous des trombes d'eau.

Etaient excusés : Le Général et Madame Thévenon, le Colonel et Mme Jocteur, Mme Magnent, M. et Mme Jean Marie Magnenot., Mme Maurer.

Le Capitaine (H) GUIDON
Président de la Section RHONE-ALPES

COMMEMORATIONS

CEREMONIES EN CORSE

Au cours de cérémonies placées sous le Haut Patronage du Président de la République, la Corse a commémoré le 65^{ème} anniversaire de sa libération et la reconnaissance par l'Etat de sa position de premier département français libéré.

La Koumia était représentée par son président, Chantal Talandier et Daniel Sornat.

Discours du Contrôleur général Sornat au Col du Teghime

Monsieur le Préfet

Monsieur le Consul Général du Maroc

Monsieur les Maires de Bastia, de Barbaggio, de Saint Florent, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Préfet Directeur général de l'ONAC, Mesdames et messieurs

Aujourd'hui nous commémorons le 65^{ème} anniversaire de la bataille du Téghime pour la libération de la Corse premier département français libéré.

Cette cérémonie devant ce monument dédié aux Goumiers prend un éclat tout particulier car l'année 2008 est celle aussi où nous commémorons le centenaire de la création des Goums marocains.

Pour entrer dans Bastia, et chasser les 7000 allemands stationnés dans l'île, renforcés de la 90^{ème} Panzer division et de la Brigade SS

Reichführer, qui se sont échappés de la Sardaigne, il faut prendre le col du Téghime car emprunter la route passant par le col de San Stephano exposerait les troupes aux attaques des Panzers dans la plaine côtière.

Le général Louchet décide d'attaquer le col par le sud avec le 1^{er} RTM qui devra auparavant avoir pris le col de San Stephano et par le nord avec le 2^{ème} GTM, pendant que les Italiens attaquent à Patrimonio.



Dès le 25 septembre à l'aube, le 73^{ème} goum du IVème Tabor, commandé par le capitaine Then, fait un coup de main sur le poste allemand de Ponte Nuovo, où il tue 8 allemands et en fait prisonniers 14.

Transportés jusqu'à Casta au sud de saint Florent, les Ier et IVème Tabors, sous les ordres du commandant Edon, doivent s'emparer de Serra di Pigno en passant par Farinole, alors que le XVème tabor reste en réserve à Saint Florent avec le lieutenant-colonel Boyer de Latour, commandant le GTM.

Au cours des manœuvres d'approche, le 59^{ème} goum occupe dans la nuit du 26 le col de Saint Leonard et le 30, dans le brouillard, le 60^{ème} qui débouche sur la Cima Orcaio tombe nez à nez avec les allemands qui s'enfuient poursuivis par la section Pagliano, qui prise à partie perd son chef et 7 goumiers.

Le 1^{er} Tabor qui s'est installé sur la Cima Orcaio, doit la quitter sous un feu intense et se replier sur la Serra di Pigno ayant perdu 2 officiers, trois sous-officiers et 12 goumiers.

Pendant ce temps, le 1^{er} octobre, les 39^{ème} et 74^{ème} Goums du XVème Tabor, appuyés par un peloton de chars, font sauter le verrou de Patrimonio où les Italiens ont réussi à s'installer à Palazzo.

Dans la nuit, le XVème Tabor monte vers le Monte Secco qu'il faut investir avant d'atteindre le col. Le 47^{ème} goum tombe dans une embuscade où il perd 25 gradés et goumiers.

Appuyés par l'artillerie italienne, le 74^{ème} goum prend l'ennemi à revers et le chasse du Monte Secco. Le 1^{er} Tabor venant du nord, après avoir repris la Cima Orcaio, peut alors prendre le col du Tég-hime sous le feu et les allemands finissent par décrocher avant l'arrivée du 1^{er} RTM venant du col de San Stephano qu'il vient de prendre à l'ennemi.

Le lundi 4 octobre, le capitaine Then se glisse dans Bastia que les allemands viennent d'évacuer où il hisse le Drapeau Français.

Le 6, le général de Gaulle arrive à Bastia accompagné de Charles Luizet, ancien goumier, nouveau préfet de Corse, premier département français libéré.

Nous sommes réunis tous ensemble ici aujourd'hui pour commémorer les lourds sacrifices consentis par les goumiers du 2^{ème} GTM et leurs chefs, dans la bataille du Tég-hime pour libérer la Corse et la

France : 3 officiers, 4 sous officiers et 33 goumiers tués ; blessés, 7 officiers, 6 sous officiers et 118 goumiers.

Nous n'oublions pas les sacrifices des combattants du 1^{er} RTM, du Bataillon de Choc? des Spahis (1) et du 69 RAA, ni non plus ceux des patriotes corses qui les ont magnifiquement soutenus et aidés.

Nous nous inclinons avec un profond respect et beaucoup d'émotion devant leurs Drapeaux et devant leurs morts.

Devant ce monument où est gravée dans la pierre une glorieuse page de l'histoire des Goums marocains, nous rappelons ce que nous devons à ces unités d'élite, créées il y a cent ans, que leur bravoure et leur ardeur au combat ont fait admirer par les alliés et craindre de l'ennemi.

Monsieur Puaux, Résident général au Maroc disait le 12 juillet 1943 « Parmi les institutions militaires françaises au Maroc, il n'y a rien de meilleur et de plus formidable que le corps des goumiers marocains. La France a trouvé au Maroc les hommes les plus héroïques du monde ».

Trois phrases prononcées au moment de leur dissolution rendent hommage à leur renommée « Leur rayonnement dans la pacification du Maroc, leur fougue dans la reconquête du sol français sous l'impulsion de chefs prestigieux, leurs sacrifices en Extrême Orient ont inscrit une fulgurante épopée dans les plis de leurs drapeaux et de leurs fanions. »

Je vous prie Monsieur le Consul général du Maroc de rapporter à sa Majesté Mohammed VI combien nous gardons vivante la mémoire

de ces sacrifices et combien nous sommes attachés à célébrer l'amitié qui réunit nos deux peuples et à rappeler la fraternité d'armes qui a uni, épaule contre épaule, les goumiers marocains et leurs chefs.

La présence des fils du commandant Edon et du lieutenant Hautier ont été remarquées au cours de ces cérémonies

GEMENOS



Le Président Claude Sornat, accompagné de Chantal Talandier, de Gérard et Annie Lepage et de Paul et Madame Brès ont assisté le 20 octobre à la cérémonie de commémoration de la Libération de Gémenos. Le Président et Monsieur Brès, en tenue de Goumier, ont déposé une gerbe au cimetière de Gémenos au pied du monument où sont inscrits les noms des goumiers et de leur chefs morts au cours des combats

DECORATIONS

LIEUTENANT-COLONEL YVON JOSEPH

GRAND OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Le 11 novembre 2008, le colonel Reeb, Président des anciens des commandos Nord-Vietnamiens, a remis les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur au Lieutenant-colonel Yvon Joseph.

Yvon Joseph était en poste au 38ème goum à Biougra avant de partir en Indochine avec le 18ème goum (capitaine Nollet, XVIIIème Tabor)

Dans le courant du séjour, sergent-chef, il a été contacté, par le colonel Fourcade, commandant les commandos Nord-vietnamien, pour prendre le commandement du commando n°34. Il a été très sérieusement blessé aux jambes par balles explosives en Algérie.

Michel Jenny, Président de la section Pays de Loire a été invité à cette cérémonie.

COLONEL JEAN FRITSCH

COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

La cérémonie a eu lieu le 14 juillet 2008 dans la propriété du Colonel Jean FRITSCH à Villé en Alsace dans la stricte intimité familiale. Le Colonel a tenu à ce que la cravate lui soit remise par le Colonel Gonzales, son ancien commandant de Goum - le 45° en 1953-55- avec lequel il a continué d'entretenir des relations de vive sympathie et d'amitié fidèle.

Mon Colonel,

Par cette promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, la République reconnaît officiellement tes mérites éminents en qualité d'officier, de combattant, de patriote et de citoyen au service de la Nation.

Très jeune, ton patriotisme s'est manifesté lorsque, avec l'accord et l'appui de ton père, tu as été réfractaire à l'incorporation forcée dans la Wehrmacht. Et c'est à Villé que tu t'es réfugié pour participer à la Résistance locale. Dès la libération de Strasbourg, tu t'es engagé, pour la durée de la guerre, dans un corps de combattants d'élite : les Tabors marocains avec lesquels tu as participé à la libération de l'Alsace du nord et à l'entrée en Allemagne jusqu'au-delà de Stuttgart où tu as été grièvement blessé au bras droit. Coup d'arrêt malheureux à une campagne glorieuse qui t'a valu tes deux premières citations, dont l'une à l'ordre du corps d'armée.

Il a fallu une année entière dans les hôpitaux militaires et quatre opérations pour que tu puisses à nouveau récupérer l'usage de son bras. Mais encore maintenant, tu dois saluer de la main gauche, comme le faisait le Maréchal Alphonse JUIN, mon concitoyen de Constantine.

Tu rejoins alors le Maroc où tu es nommé rapidement sous-officier. Tes aptitudes militaires reconnues par tous tes chefs te désignent pour être admis à l'Ecole des élèves-officiers de COETQUIDAN dans la promotion « Garigliano ».

A la sortie de l'Ecole, tu retournes aux Goums marocains et aux Affaires Indigènes du Maroc. En 1952, tu es affecté, dans le grade de lieutenant, au 45° Goum marocain à AKNOUL, dans le RIF, et c'est là que nous nous rencontrons. Ensemble nous avons participé à la formation opérationnelle de cette unité en préparation aux combats d'Indochine. Dans les rudes montagnes du RIF, nous avons même entrepris un raid de 100 kilomètres réalisé en 36 heures et nous avons aussi gagné le concours de tir des troupes du Maroc.

A notre arrivée à SAÏGON, nous avons été équipés et engagés tout de suite en Centre Annam, sur les Hauts-Plateaux en pays MOÏ. Nous avons constaté rapidement que la situation d'ensemble n'était pas favorable à nos armées. Puis, transportés par avion au Laos, nous nous sommes installés dans la cuvette de BAN-NA-PHAZO dominée par des pics calcaires. Nous avons évité bien des embuscades dans nos déplacements pour éloigner les Viet Minh de notre camp isolé et contre-attaqué les formations qui nous harcelaient sur la « piste Ho-Chi-Minh ». C'est l'armistice de juillet 1954 qui nous a permis de quitter cette contrée.

Pendant cette campagne, tu as fait de nouveau preuve de courage, de volonté et d'esprit de décision. Ta conduite valeureuse a été marquée par l'attribution de deux citations.

En fin d'année 1954, nous sommes retournés au Maroc et, après un

mois de permission, on nous a mis en route vers l'Algérie pour intervenir contre la rébellion débutant dans l'AURES; Nous ne pouvions pas imaginer, à ce moment-là, que huit ans après, la France abandonnerait cette Province

Au printemps 1955, j'ai quitté le goum car j'étais affecté à l'état-major du Corps d'Armée de Constantine. Tu as continué les combats en Algérie puis, après l'indépendance du Protectorat, tu as reconduit le 45° Goum au Maroc. Tu avais obtenu une nouvelle citation.

En 1956, affecté aux Affaires Indigènes près d'AZROU, tu as été choisi pour devenir instructeur à l'Académie royale militaire de DAR-BEIDA où ton action a été très appréciée par l'encadrement et par les élèves-officiers - je le sais par le commandant de cette école.

En 1958, tu es retourné en Algérie pour prendre le commandement d'une compagnie opérationnelle. Tu as obtenu deux nouvelles citations.

De 1961 à 1962, à l'état-major de la 14° D.I., tu as participé aux derniers combats dans le Constantinois et une nouvelle citation t'a été décernée.

Au retour en métropole, ta carrière a pris une autre orientation : en raison de ton expérience de combattant et du commandement de troupes en opérations, et à cause de tes qualités intellectuelles fortement appréciées, tu as été sollicité pour servir dans les hauts Etats-Majors..

Ainsi tu as été successivement aide de camp de généraux prestigieux : le général d'armée Jacques ALLARD commandant les réserves stratégiques de l'OTAN et le général d'armée GAMBIEZ, directeur de l'Ecole militaire et de l'enseignement militaire supérieur.

Ensuite, les hautes sphères du ministère de la Défense t'ont employé

en raison de tes connaissances des états-majors et des milieux germaniques dont tu pratiques la langue. Tu es affecté au Secrétariat Général de la Défense Nationale puis à l'état-major du Général Commandant en Chef en Allemagne. A ces postes importants, tu as assuré les liaisons délicates avec les autorités alliées, tenu des conférences sur les conceptions stratégiques allemandes, écrit des articles spécialisés dans des revues .Militaires.

Et puis, en 1975, tu as décidé, après 30 années de service militaire de quitter l'Armée pour prendre ta retraite. Tu as été nommé Colonel.

Ta brillante carrière militaire a été bien remplie, elle a été variée car tu as connu des situations différentes avec des commandements opérationnels dans des périodes difficiles ou exaltantes, des affectations comme instructeur, des fonctions fort importantes dans des états-majors de niveaux très élevés.

Ton parcours de soldat, d'engagé volontaire jusqu'au grade de colonel, est illustré par 8 citations, 2 blessures de guerre et de nombreuses décorations, en particulier :

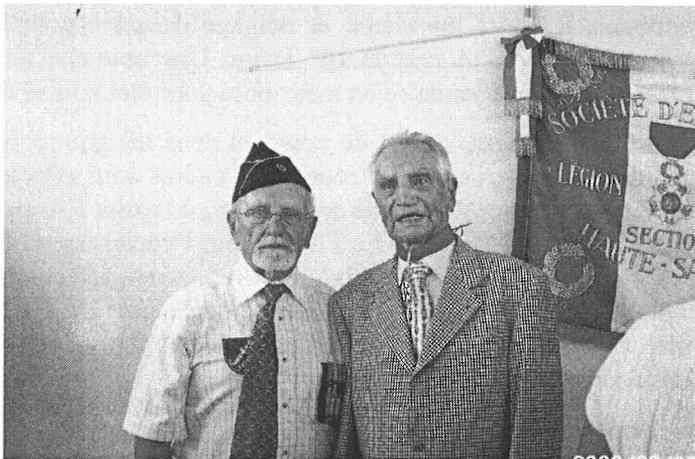
- Chevalier puis officier de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels de guerre
- Croix de guerre 1939 -45
- Croix de guerre des T.O.E.
- Croix de la Valeur militaire etc.

C'est un magnifique palmarès appréciable et apprécié.

En me choisissant pour te remettre cette Cravate au nom de la République, en présence de tous les tiens, tu m'as procuré une flatteuse satisfaction et un grand honneur dont je te remercie

ADJUDANT CHEF ALFRED MANGE COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

Le vendredi 29 août 2008, dans la salle polyvalente du village de Roye (Haute Saône), l'insigne de Commandeur de la Légion d'Honneur a été remis à notre camarade l'Adjudant-chef Mange Alfred par le Colonel Ronchette, en présence des représentants des associations civiles et militaires ainsi que de nombreux camarades du monde combattant dont le Général Koff et les Colonels Ronchette et Tisselin.



Discours prononcé par le colonel Ronchette

Notre ami Alfred MANGE est né en 1919 dans un petit village situé sur les contreforts vosgiens à Saint-Bressons

En 1938, à une époque où des bruits de bottes se faisaient entendre à l'est du Rhin, il s'engage dans un régiment d'artillerie à Belfort, au 107^e RA, et c'est dans une unité d'artillerie qu'il participe à la campagne de France (39-40). Après l'Armistice il sert au 4^e RA à Clermont-Ferrand et, sur sa demande, au Maroc en janvier 1941 où il est affecté dans un régiment de ti-

railleurs marocains, notamment au 8° RTM où il est nommé successivement caporal, caporal-chef et sergent.

En février 1944, il participe à la campagne d'Italie avec le 6° RTM. Au printemps 44, il est très gravement blessé dans la région de Cassino. Hospitalisé d'abord à Naples il est ensuite évacué sur l'hôpital de Meknès.

Les séquelles de sa blessure sont importantes et le conseil de réforme le classe « Service Auxiliaire ». Il est en conséquence, affecté à la Compagnie de garnison de Marrakech.

Désirant rejoindre ses camarades au combat, il insiste pour être reclassé « Bon pour le service armé ». Il obtient satisfaction et part pour l'Indochine avec le 8ème Tabor marocain et combat au Tonkin de 1948 à 1950. Après ce séjour outremer, il rentre au Maroc et rengage dans les goums et en 1954, il repart pour le Tonkin avec le 10° Tabor. Une nouvelle fois il est gravement blessé et rapatrié sanitaire en métropole pour être soigné à Paris.

En 1955 il retrouve le Maroc et sert de nouveau dans les goums qui sont dissous la même année. Servant sous contrat les cadres sont affectés dans l'Armée Royale Marocaine. A la fin de son contrat, il rejoint l'Armée française et sert au Prytanée militaire de La Flèche pour l'encadrement des élèves de 1957 à 1959. Désigné pour l'Algérie, il reçoit une affectation dans une unité stationnée dans les Aurès et ensuite en Petite Kabylie. En 1962, il rentre définitivement en métropole, à Verdun, au 164° RI. Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1965.

En 27 ans de services militaires :

- il a participé à quatre campagnes (France, Italie, Indochine, Algérie
- Il a été blessé quatre fois dont deux gravement,
- Sur ses croix de guerre il totalise six citations dont deux à l'Ordre de l'Armée
- Il est titulaire de la Médaille militaire
- Il est Chevalier de la Légion d'Honneur en 1959, Officier de la Légion d'Honneur en 1996 et sera Commandeur de la Légion d'Honneur après la cérémonie de remise de l'insigne qui va suivre maintenant.

ADJUDANT-CHEF LOUIS LAMOISE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Notre camarade l'adjudant-chef Louis Lamoise a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur lors des cérémonies du 8 mai dernier à Montauban en présence des autorités civiles et militaires et sur le front des troupes du 17ème Régiment de Génie parachutiste.

La Croix lui a été remise par le colonel Zoppis Charles, Officier de la Légion d'Honneur.

Au cours de la réunion privée qui a suivi en présence de sa famille et des associations d'anciens combattants dont il fait partie - les anciens Paras, La Koumia - le colonel Zoppis a prononcé son éloge :

C'est le 26 octobre 1926 que le jeune Louis ouvre les yeux sur les forêts vosgiennes d' Epinal. Il grandit en sagesse mais les longues études ne sont pas son fait et nous sommes occupés par les allemands. Quelques jours avant sa majorité, sans demander une quelconque autorisation, il souscrit son premier engagement pour l'Armée de l'Air. La maréchaussée veille et il est ramené à la raison et à la maison.

Il est tenace et le 29 septembre 1945, il souscrit un engagement volontaire de 3 ans au centre Organisation Artillerie des Forces Françaises en Allemagne pour le 421ème RAFTA. Encore l'Air? Oui mais non pas pour planer mais pour s'opposer aux objets volants. Les pays lointains l'intéressent. Volontaire pour l'Extrême Orient, il rejoint le 207ème Régiment d'artillerie aéroportée de la 25ème DAP. Puis il sert au 6ème Régiment d'artillerie légère parachutiste en Algérie et au Maroc du 6 mai au 31 décembre 1946.

De janvier 1947 à la fin 1950, il est au Bataillon de Choc Parachutiste et en Extrême Orient de 1947 à 1948. C'est à son retour d'Indo-

chine qu'il rencontre une charmante jeune fille prénommée Odette à Héliopolis, dans l'arrondissement de Guelma dont le papa est charron de métier. Le mariage sera célébré le 30 décembre 1948 et il rejoint Montauban au 1er BCP.

Le Maroc le tente de nouveau, il sert alors dans ces unités d'élite, composées de berbères, qui se sont illustrées à Monte Cassino, lors de la libération de Marseille et dans les Vosges en 1944/1945. Des hommes rudes, courant comme des sloughis, un peu de thé, de sucre, quelques oignons « des beslas », un bout de kesra, une natte pour matelas mais une fidélité à toute épreuve. Il y sert de décembre 1950 à fin octobre 1956, dont deux années de 1952 à 1953 en Indochine, au 6ème goum, au 33ème goum, au 2ème et en finale au 52ème avant de rejoindre les Forces Armées Royales après l'indépendance. Il quitte ce beau pays fin octobre 1956 pour l'Algérie et rejoint à Batna le 18ème RCP jusqu'en fin janvier 1957, comme sergent-major.

Muté au 9ème RCP, il se retrouve à Souk-Ahras de 1957 à fin janvier 1960. D'avril à mai 1958, il participe aux très durs combats qui se déroulent à proximité de ce centre à la suite du franchissement du barrage électrifié par d'importantes forces rebelles. Savait-il à ce moment que cette ville, l'ancienne Thagaste romaine, avait été il y a plus de 16 siècles le lieu de naissance de sainte Monique et de son fils saint Augustin, Docteur de l'Eglise. Il quitte Souk-Ahras pour El Ksour, un autre lieu de villégiature en petite Kabylie où il sert au 29ème RPC jusqu'en décembre 1960.

Pendant quatre ans de 1961 à 1965, il est parisien à l'Inspection technique de la Direction centrale de l'Intendance et il rejoint Montauban-Intendance à la 5ème commission ouvrière militaire et active, de janvier 1965 à mai 1967, date de son départ en retraite avec le grade d'adjudant-chef.

Il ne peut rester inactif. Il est responsable du personnel des Etablissements Delmas pendant 3 ans, de 1967 à 1970. De 1970 à 1988, il est

directeur administratif de Pionner-France-Maïs à Toulouse. Il est membre cofondateur pour le département de Tarn et Garonne de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique, en compétition avec une autre association déjà existante. Il est titulaire de nombreux brevets dont celui de Para avec le numéro 20563 du 27 juin 1947. et des premier et deuxième degrés de l'Intendance.

Il est titulaire de la Croix de Guerre des T.O.E avec deux citations à l'ordre du Régiment et de la Brigade ; de la Croix du Combattant volontaire « Indochine ». Il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite du 15 novembre 1990 et nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 3 novembre 2007 au titre du 45ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc comme membre du comité directeur d'une amicale d'anciens combattants après 62 ans d'activité professionnelle, associative et de services militaires.

Voilà une vie bien remplie. Madame, docteur en Physique, Monsieur, docteur en Médecine, Monsieur, professeur des arts plastiques, enfants légitimes et adoptés, petits enfants et arrière, il est possible que vous veniez de découvrir papa, papy, grand-papy. Sachez qu'il a un cœur d'or, qu'il vous porte beaucoup d'affection et d'amour et qu'il a servi notre et votre Patrie avec honneur et fidélité. Votre maman, mamie, grand-mamie a elle aussi beaucoup de choses à vous dire. Sur cette vie d'épouse de militaire, elle sera peu loquace sur ses peurs, ses craintes et sur les charges d'éducation qu'elle a dû assumer pendant les nombreuses absences de son époux. Sachez tout simplement que la moitié de cette Légion d'Honneur lui appartient.

Madame, en remettant cette Croix à Louis, il y a quelques instants, j'ai eu devant moi deux visages, le vôtre et le sien et je vous ai réunis par la pensée.

Je vous remercie du témoignage d'amitié que vous m'avez donné en m'associant à votre bonheur et à votre joie

IN MEMORIAM

MICHEL MANCEAU

Le Docteur Michel Manceau est né à Nantes le 11 décembre 1926 où il passa toute sa jeunesse.

Médecin militaire d'abord, il servit au Maroc de 1954 à 1959 où il assumait les responsabilités de médecin-chef du 1er Tabor marocain et de médecin de la santé publique.

De retour en métropole, il s'installa comme médecin généraliste à Courtalain en Eure et Loir en 1963 et y exerça jusqu'à sa retraite.

Marié, père de trois enfants nés dans cette commune, il se consacra à la vie publique y en accomplissant le mandat de maire sans discontinuer de 1965 à 1995. Il s'attacha à développer la maison de retraite médicalisée, à créer des lotissements, à stimuler la vie culturelle, à maintenir la ligne de chemin de fer existante et à défendre pour le futur, l'idée d'une gare TGV à la bifurcation des lignes se dirigeant vers Bordeaux et vers la Bretagne.

Régionalement, il s'impliqua dans de nombreuses causes et œuvres humanitaires dont le Lion's Club de Châteaudun dont il fût l'un des membres fondateurs.

Le Docteur Michel Manceau s'est éteint à Courtalain le 5 juillet 2007 et il repose auprès des siens dans la Sarthe.

Le Président et le Conseil d'administration partagent le chagrin de Madame Manceau et de sa famille et leurs présentent leurs sincères condoléances en leur nom et en celui de l'ensemble de La Koumia.

MADAME JEAN LECOMTE, veuve du Général Lecomte.

Madame Lecomte s'est éteinte le 28 août 2008 à l'âge de 96 ans.

Elle avait toujours vécu dans l'ombre de son mari.

Le général de corps d'armée Lecomte avait été le camarade de promotion du Maréchal Leclerc à Saint-Cyr. Très liés, ils avaient ensemble vécu dans le Tafilalet l'héroïque époque de la pacification du Maroc.

Il rejoignait le général Leclerc quelques années plus tard à la 2^eme D.B. avant de devenir son chef d'Etat Major du corps expéditionnaire en Indochine.

Après la guerre il avait tenu auprès du Maréchal Juin au Maroc un poste à haute responsabilité.

Il avait été le chef d'Etat Major du général Koenig, avant de prendre le commandement de l'Ecole supérieure de Guerre.

Madame Lecomte avait partagé avec son mari, dans la discrétion, les différentes étapes de sa brillante carrière. Elle avait eu cinq enfants, un fils et quatre filles et plusieurs petits enfants qu'elle chérissait.

L'une de ses filles, Marie Gallégo, est membre de notre association.

Le Président et le Conseil d'administration partagent le chagrin de Marie Gallego et de sa famille et leurs présentent leurs sincères condoléances en leur nom et en celui de l'ensemble de La Koumia.

SOUS-LIEUTENANT JACQUELINE LECQ

Le sous-lieutenant Jacqueline Lecq, née Soubielle, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre, Croix du combattant Volontaire, est décédée le 24 juillet 2008, à 87 ans, à l'hôpital Bretonneau de Tours.

Cette fidèle amie des Goums était ambulancière en Italie (train 531/27).

Elle était une de ces « filles » qui descendaient la « Route de la Mort » d'Aquafondata San Elia par nuit noire, tous feux éteints hors des vues de l'artillerie allemande pour ramener nos blessés à l'arrière.

C'est en Italie qu'elle avait rencontré son futur époux le capitaine Marcel Lecq (DCD) qui commandait alors une compagnie muletière.

Une cérémonie funèbre a été célébrée à l'église de l'hôpital Bretonneau le 28 juillet. Le général Aubier, Madame André Pasquier et Michel Jenny représentaient La Koumia

RECITS SOUVENIRS

Les Marocains à l'Ecole

L'année 1956 a vu la création d'un quatrième bataillon dont voici des éléments d'histoire repris de la revue Saint-Cyr.

Le 16 juillet 1956 débarquaient à Paris, au milieu des flashes des journalistes et sous la pluie, près de deux cents élèves officiers marocains.

Immédiatement répartis par groupes et encadrés par quelques anciens du 1er bataillon Amilakvari, ils coururent d'une réception à l'ambassade du Maroc aux Invalides, puis à la tour Eiffel. Ne nous y trompons pas. Certains de ces élèves connaissaient mieux Paris que leurs accompagnateurs.

Pendant ce temps, à Coëtquidan, les services de l'école travaillaient fébrilement et mettaient la dernière main aux cantonnements du nouveau bataillon, dont l'effectif s'était accru au dernier moment. La machine à instruire s'était mise en marche et produisait déjà ses programmes de travail avant même que les officiers de l'encadrement, appelés en hâte de tous les horizons de l'armée, n'aient eu le temps de rejoindre leur nouvelle affectation.

Le 18 juillet, sous une pluie battante, le camp de Coëtquidan accueillait ces "fils du soleil", au nombre de 194. Répartition en compagnies et sections et occupation des chambres à l'îlot T.

La nuit même, à l'instigation des officiers marocains venus les accompagner autour du colonel Daoudi les bazars marocains étaient bahutés. Ils prirent la chose comme il convient et furent très sensibles à cette marque d'intérêt de leurs anciens.

Une prise d'armes concrétisait la prise de commandement par l'encadrement français.

Le 28 juillet à 22 heures, le 4ème bataillon de Saint-Cyr, composé de deux compagnies d'élèves officiers marocains, pénétrait sur le stade Marceau, où l'attendaient les trois autres bataillons massés en grande tenue, leurs casoars éclairés par de puissants projecteurs.

Les élèves officiers du 4ème bataillon, découverts, mirent un genou en terre. Le Général leur expliqua en quelques mots la valeur de symbole du casoar pour un Saint-Cyrien. Il leur fit comprendre quel geste de confiance et de généreuse camaraderie représentait le fait de le leur remettre aussi vite. Tous en furent conscients et fiers.

Avant octobre, les gradés de l'Amilakvari passèrent les consignes à ceux de la Franchet.

En 1996, une délégation marocaine d'officiers de la promotion Mohamed V, a été reçue à Paris puis Coëtquidan pour un pèlerinage quarante ans après.

CONCOURS DES OFFICIERS DES A.M.M. ET STAGE A ALGER

Notre principal instructeur et directeur de stage, le Lieutenant Charles Pellat était encore dans ce grade (en attendant qu'il quittât l'armée après notre préparation). En effet, il avait été sanctionné en raison du choix qu'en son âme et conscience, il avait dû faire un jour de 1941, à Beyrouth, pour demeurer fidèle à son chef, à l'époque le

Général Dentz, Haut-commissaire de France et Commandant Supérieur des Troupes du Levant, donc en charge du Mandat que la SDN à Genève avait attribué, en 1923, à la France, sur le Liban et la Syrie, après le démembrement de l'Empire Ottoman.

Cette mission s'inscrivait dans la ligne des capitulations, conclues au seizième siècle par le Roi de France avec le Calife de la Sublime Porte (Soliman-le-Magnifique, successeur de l'envahisseur de Constantinople, la « Métropole » qui, après le Proche Orient, scintillait encore sur le monde latin, hellénique, slave et danubien avant d'être enlevée en 1453, à la chrétienté byzantine).

Depuis cette époque, les politiques respectives de notre pays et de l'Angleterre avaient été d'un intraitable antagonisme, dans cette région stratégique.

L'Entente Cordiale de la mémorable visite du Prince de Galles, en 1904 à Paris, n'avait jamais pu être dans ces parages, qu'un vœu pieux. En 1941, suivant les instructions du gouvernement de Vichy, le général Dentz avait été conduit à rejeter l'ultimatum des forces anglaises exigeant qu'il se démette de son commandement, et des prérogatives qu'il détenait au titre du Mandat de l'organisation internationale (qui ne reconnaît que des nations, non pas les régimes).

Le drame qui venait de frapper notre principal instructeur au moment de la Libération, heurtait nos jeunes esprits, comme un ostracisme sanctionnant un de nos grands anciens pour lequel nous nourrissions une franche admiration, en raison des éminentes qualités dont nous avons bénéficié sous son magistère.

Il en justifierait plus tard par l'agrégation d'arabe et comme professeur d'université à Paris.

Mais, pour avoir choqué les illusions de nos vingt ans, cet épisode de notre stage ne serait pas sans laisser des traces dans nos esprits, en

particulier sur le distinguo qui pouvait survenir, en Orient arabe, la mission serait-elle, un jour, militaire ou diplomatique.

En tout cas, c'est dans une intense émotion que nous quittons Charles Pellat auquel nous avons la conviction de ne devoir pas seulement le précieux enseignement dispensé, mais aussi le ferme enthousiasme de servir notre pays, dans la région de notre vocation.

Les manuels de grammaire et autres glossaires d'arabe moderne qu'il ferait éditer, deviendront d'indispensables outils de travail, d'un usage quotidien, en particulier pour déchiffrer la presse, la correspondance et les discours des leaders des pays où nous serons en poste.

J'aurai même un jour la joie de l'accueillir et de la guider à Tripoli où il venait donner dans la langue du pays, une conférence à l'Université de la Jamahiriya Arabe Libyenne, soulevant un amphithéâtre d'étudiants au comble de l'enthousiasme.

Vingt ans plus tard, le lieutenant Charles Pellat était toujours un officier AMM de premier ordre ! Né au Maroc, à Souk el Arbâa du Gharb, dans une modeste famille de colons venus d'Algérie, cet ancien potache était de la pépinière de la première heure au lycée Gouraud, à Rabat.

Charles Jeantelot, Ministre plénipotentiaire
Ancien Ambassadeur

LE LAVAGE DE CERVEAU
DANS LES CAMPS DE PRISONNIERS
DU VIET MINH (1945-1954)

Nous publions ici la suite de la chronique de Yves de Sesmaisons sur le Goulag Viet Minh, commencée dans le bulletin n°175 et que pour des raisons de circonstances et d'actualité nous n'avions pas pu terminer.

CHRONIQUE DE L' HORREUR ET DU GOULAG (suite)

« Les mensonges écrits avec de l'encre ne sauraient obscurcir la vérité écrite avec le sang » Lu Xuan, écrivain chinois

Y. de SESMAISONS – 17 février 2004

LE DICH VAN

« N'est pas révolutionnaire qui a pitié de quelque chose dans le monde »

Catéchisme du révolutionnaire de Netchaïev

En charge de l'Action psychologique à l'encontre de l'ennemi, au sein de son dispositif, le Dich Van met en œuvre les actions de formation et de rééducation, ainsi que celles de la persuasion morale auprès des prisonniers de guerre (appelés *thu-binh*), en appliquant un principe simple : exclure tout esprit d'humanité.

La doctrine fut mise au point avec la participation déterminante du PCF, qui envoya de nombreuses délégations au Tonkin et y maintint des permanents. Il suggéra les données de l'endoctrinement et de la persuasion, les notions *d'homme nouveau* et de *combattant de la paix* devant aboutir aux *libérations inconditionnelles*.

Maurice Thorez était conscient du bénéfice à en tirer. Il délégua en permanence dans le maquis un certain André, qui y joua un rôle modérateur. La liaison avec le *Lao-Dong* fut maintenue par de nombreuses délégations parmi lesquelles doit être citée l'Union des Femmes Françaises, qui garda un contact étroit avec le Viet Minh à Prague.

LA LIGNE POLITIQUE DU TONG BÖ

(Bureau politique du Lao Dong, le parti communiste indochinois)

Elle fut définie entre 1950 et 1952, avec la participation des conseillers français et chinois. Elle retint trois idées majeures : la clémence du Président Ho-Chi-Minh, le combat pour la paix et le rapatriement du Corps Expéditionnaire. Ceci impliquait l'usage constant de l'auto-critique et le principe de la responsabilité collective, la hiérarchie et le groupe faisant confiance aux prisonniers, au lieu de les *châtier* pour leurs crimes.

En contrepartie, toute tentative de fuite (évasion) étant considérée comme une trahison de cette confiance et une désertion déshonorante du camp de la paix, méritait un châtiment exemplaire : la peine de mort. Il fut appliqué au commandant de Cointet et au lieutenant Chamnads fusillés à Tuyen-Quang en 1951, après l'échec de leur évasion.

Dès lors étaient créés les conditions de la dépersonnalisation de l'individu qui, privé de ses repères, était amené à s'identifier à la masse, et à porter ses jugements en fonction des tendances de celle-ci, évidemment manipulée par le Can-Bô. Le groupe secrétait ainsi sa pro-

pre police interne entraînant, sans déviance possible, l'individu sur la voie du combat pour la paix dont dépendait la fin du conflit, c'est-à-dire le rapatriement si ardemment souhaité. Entre temps pouvait survenir pour les plus méritants une libération inconditionnelle anticipée.

Les esprits déboussolés devenaient hallucinés par le mirage de la libération condition de leur survie.

S'inspirant des expériences soviétiques et chinoises, le Tong-Bô définit les normes établissant la durée de rééducation nécessaire à l'obtention d'un résultat tangible à l'action entreprise : 12 à 18 mois pour un homme du rang ; 18 à 24 pour un sous-officier ; deux à trois ans pour un officier. Quant aux « réfractaires », dits « irréductibles », ils étaient inutiles et dangereux, et devaient être impitoyablement éliminés.

L'effarante mortalité contraignit le Dich-Van à revoir à la baisse ces normes, car elles dépassaient largement l'espérance de vie du prisonnier moyen : six à neuf mois pour un européen !

Nul n'a le droit de juger les réactions des gens à ce traitement s'il ne l'a lui-même subi, et connu les horreurs de la vie carcérale où, selon J.J.Beuclet : « *La pénurie, le climat et la désespérance suffirent à détruire les corps les plus robustes et les âmes les mieux trempées* ».

Tout au long du conflit, des prisonniers de tous grades et nationalités furent donc libérés individuellement ou collectivement, dans les lieux les plus divers et des conditions toujours différentes.

L' ORGANISATION DU DICH-VAN

Il est divisé en trois « départements », assistés de conseillers étrangers, dont ceux du PCF, chargés, chacun en ce qui le concerne, des français, des musulmans, des africains et des soldats de la Légion

Etrangère, et aussi de veiller à l'application des directives du Tong-Bô et au fonctionnement du système.

Ainsi le PCF joua un rôle essentiel, non seulement dans la conception, mais aussi dans l'exécution du lavage de cerveau, ce qui explique sa parfaite adaptation aux mentalités françaises et partant sa redoutable efficacité. Georges Boudarel en sera un excellent exemple.

BUTS – METHODES – SLOGANS – FETES – HEROS ET LITURGIE MARXISTES

Buts majeurs : amener les prisonniers à épouser la cause qu'ils étaient venus combattre ; les engager dans la lutte pour la paix et le rapatriement du CEFEO ; les convertir au communisme ; les convaincre de la juste cause du Vietnam.

Les libérations inconditionnelles visaient trois objectifs : « inoculer » ces convertis devenus pacifistes dans les rangs du CEFEO pour amoindrir sa combativité ; donner au Viet-Minh magnanime une dimension internationale en prouvant son humanisme ; se débarrasser des bouches inutiles.

Les méthodes étaient héritées des expériences nazies, soviétiques, chinoises et fascistes qui avaient mis en pratique les techniques de conditionnement, de manipulation et d'endoctrinement des masses.

Citons : la coupure totale avec le milieu initial créant l'isolement absolu ; l'abolition des grades et des références morales ou sociales ; la délation érigée en règle et considérée comme un devoir ; la répétition incessante des arguments et slogans ; le stakhanovisme : l'idéal du dépassement des normes ; le chantage non dit à la mort, chacun sachant son espérance de vie limitée.

Tel l'homme qui se noie, le captif s'accroche à la branche que lui

tend le bienveillant can-bô. Il est mûr pour tous les renoncements.

Les slogans sont évidemment ceux, bien éculés, du PCF et du parti communiste soviétique qui envoie ses directives à tous les *partis frères* : la sale guerre, l'impérialisme sanguinaire, le colonialisme exploiteur, avide et perfide, le capitalisme égoïste, le socialisme généreux, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, etc.

Les héros de l'émancipation de l'homme, les bienfaiteurs de l'humanité sont évidemment : Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao-Tsé-Tung, Ho-Chi-Minh, mais aussi : Henry Martin, Raymonde Dienne, Eugénie Cotton, Jeannette Veermersch, ces figures momentanées du PCF.

Sont cités aussi : Maurice Thorez, Jacques Duclos, le ménage Joliot-Curie, les marins des cuirassés Potemkine et Aurora, les mutins de la Mer Noire, André Marty... jusqu'à sa disgrâce.

La dynamique révolutionnaire est sans cesse attisée par des fêtes, meetings, cérémonies, anniversaires, célébrations de toutes sortes où le grandiose se mêle au grotesque !

Ces rassemblements sont ponctués de discours, déclarations spontanées, manifestes émanant des captifs mandatés par la masse, de slogans répétés en chœur, de chants et tout spécialement l'Internationale, de litanies rappelant les hauts faits des héros, tel *Lé-Ong-Phong* personnage historique.

Tout ce rituel donne naissance à une phraséologie conventionnelle parfois cocasse résultant de la formation primaire des can-bôs et de leur piètre connaissance du français. Elle est inspirée des thèmes chers à l'Humanité, le journal du PCF, dont les plus récents exemplaires datent alors de six mois.

L'ensemble de ces actions est animé par le can-bô. Il vit journalle-

ment auprès des prisonniers, les connaît, les note,, suscite leur engagement dans la lutte, écoute les délateurs, manipule ses agents, isole les nouveaux arrivants pour les empêcher de répandre de *fausses nouvelles*. Cadre de contact, il conduit la « rééducation ».

Parfois lui est adjoit un transfuge français. Ce fut le cas de Boudarel, présent au Camp n°113 depuis février 1953 jusqu'en janvier 1954. Ses capacités d'action étaient immenses. Il jugeait en effet de la maturité socialiste des détenus, et par conséquent de leur aptitude à une éventuelle libération, dont dépendaient leurs ultimes chances de survie. Sans avoir à les brutaliser, il avait ainsi sur eux le pouvoir de vie ou de mort.

Ses qualités intellectuelles et pédagogiques certaines le rendaient apte à cette *judicieuse et salutaire* sélection.

Notons que des femmes d'origine française, parfois prises en otages en 1946, collaborèrent au Dich-Van. Ce fut le cas de madame Ben et de Camille Sigonnet au camp n° 113 en 1951, où le rédacteur de ce document les a bien connues.

LA MISE EN APPLICATION DES PRINCIPES

DU DICH-VAN

« *Convaincre progressivement une population en recourant à un mélange de terrorisme sélectif, d'intimidation, de persuasion et d'agitation massive* » (MAO-TSE-TUNG)

Cette étude s'intéresse surtout aux Français. Les légionnaires furent souvent traités à part et « condamnés » au rapatriement vers l'Europe communiste de l'Est, par la voie dite *démocratique*, c'est-à-dire la Chine. Ils la redoutaient car, une fois parvenus dans leurs pays, ils furent emprisonnés pour avoir trahi le *camp socialiste*.

Les soldats originaires des pays d'Afrique reçurent souvent une formation particulière destinée à les impliquer dans les futures *luttés de libération des pays colonisés et asservis*.

Quant aux *ralliés à la cause de la paix*, cités ici pour mémoire, ils furent l'objet des attentions du Dich-Van, qu'ils aient été de véritables déserteurs (3000 environ) ou de malheureux prisonniers ayant accepté le statut de *ralliés*, croyant ainsi améliorer leur sort. Tous connurent une mortalité identique à la nôtre.

La plupart des Français, vaincus par l'oppression, finirent, à force de lassitude et de désespérance, par entrer dans le jeu des can-bôts, sans même en prendre conscience, pour tenter de survivre... vainement bien souvent !

Tous furent victimes « *d'agressions psychologiques découlant d'une doctrine monstrueuse, appliquée par un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique et d'intolérance active* ».

Tous les éléments du génocide constituant **le crime contre l'humanité** furent réunis, tel que le définit la Convention des Nations Unies du 9 décembre 1948 : « *Atteintes graves à l'intégrité physique et mentale du groupe ; soumission intentionnelle de celui-ci à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle* ».

POURQUOI L'ÉVASION FUT-ELLE

QUASIMENT IMPOSSIBLE ?

« *Alors s'élèvent autour d'eux les barreaux d'une prison invisible* »

(BUI-THIN, ancien membre éminent du PCI, passé à l'Ouest)

Cette citation résume tous les secrets de l'enfermement psychologi-

que. Les chances de succès d'une éventuelle évasion étaient quasiment nulles, les risques immenses, et les conséquences d'un échec redoutables.

Les distances, l'épuisement physique, l'environnement hostile (jungle et population), la menace constante des Can-bôts, la délation ambiante, tout dissuadait le prisonnier de tenter l'aventure.

De courageux camarades s'y risquèrent cependant ; bien peu réussirent. Repris, plusieurs furent fusillés, d'autres subirent d'affreux sévices pour l'exemple.

Beaucoup de thu-binh se résignèrent donc, la mort dans l'âme, à entrer dans le jeu de la *libération inconditionnelle* qui fut accordée avec parcimonie. Combien ne purent attendre cette échéance et moururent entre temps !

LA VIE JOURNALIERE DU CAPTIF :

NUIT ET BROUILLARD DANS LA BROUSSE

La mise en condition.

Elle s'opère en quelques semaines sous la houlette haineuse du can-bô qui attise les rivalités, et distille savamment les informations venues de l'extérieur, dont les captifs sont totalement coupés, sauf si sont arrivés des « nouveaux » qui d'ailleurs sont mis aussitôt en quarantaine. Ainsi ne peuvent-ils pas répandre de « *fausses nouvelles* ».

La rééducation journalière, permanente et lancinante, exploite l'épuisement physique et psychologique des détenus. La délation, la suspicion, le dénigrement et la trahison deviennent la règle qui isole le captif au sein même de la collectivité qu'il sent hostile.

Selon le principe de base du marxisme, elle a la priorité sur l'individu, dont les gestes sont susceptibles de lui nuire.

La mort fait rapidement son apparition. Elle apparaît comme une menace palpable, évidente, permanente, inséparable compagne, avec les poux, de tous. Elle sera un des plus puissants leviers de l'endoctrinement.

Le thu-binh ressemble à un homme qui se noie. Or, le « bienveillant » can-bô lui tend justement une main secourable : qui ne la saisirait ? Une libération inconditionnelle est possible pour ceux qui sauront se montrer coopératifs. Le **mirage de la libération** apparaît et va se transformer en hallucination.

Le prisonnier devient réceptif pour sortir de cet enfer qui risque de l'engloutir. Sans en avoir conscience, il va devenir stakhanoviste du combat pour la paix. **Il a compris qu'il lui faut signer pour ne pas mourir.** Le can-bô a gagné.

Obnubilé par des principes surannés, et ignorant tout de la guerre révolutionnaire, le commandement français tarda à prendre conscience de cette situation inédite et à tirer les enseignements de l'expérience vécue et racontée par les premiers libérés.

On les mit en quarantaine sans prendre la peine de mener une campagne d'information auprès des combattants du CEFEO, en ce qui les concernait en cas de capture.

Pourtant, depuis la révolution russe de 1917, on connaissait les méthodes du communisme relatives à la prise en main des masses. Dans nos écoles militaires, rien n'avait été fait pour préparer les cadres à affronter ce genre d'agressions. Aussi les thu-binh se trouvèrent-ils complètement démunis contre le traitement qui leur était infligé et ses méthodes insidieuses.

Ils n'avaient rien à opposer à ce redoutable système. D'autant qu'ils s'étaient toujours sentis mal soutenus par un pouvoir politique, qui de Paris menait la guerre sans conviction, à la petite semaine, miné par ses divisions et son instabilité. Giap l'avait écrit : *les occidentaux étaient fort matériellement, mais très faibles psychologiquement*. Il fallait exploiter cette faiblesse. Les prisonniers offraient un terrain privilégié : les maladies, la faim, l'insalubrité tropicale et la perspective d'une mort à brève échéance les rendaient malléables.

L'endoctrinement.

Les conditions de la bonne volonté et de la réceptivité étant réalisées, le commissaire politique peut entreprendre son travail « salutaire ». Il commence par la création du « Comité de paix et de rapatriement » composé de « délégués » élus par le peuple. A leur tour, ceux-ci élisent un secrétaire (terme typiquement marxiste) chargé de l'animation de la vie du camp et de la liaison avec la « Direction ».

Celle-ci organise les cours politiques non obligatoires, mais auxquels il serait suicidaire de ne pas assister et participer, puisque l'enjeu à terme est l'inscription sur la fameuse liste des futurs libérés, dont on parle sans cesse.

Au cours des séances sont réalisés les **Manifestes** élaborés sur des thèmes suggérés aux détenus. Ils sont rédigés à la suite d'interminables et oiseuses discussions ; chacun doit apporter sa pierre. Nul n'est tenu de les émarger ; mais, malheur à celui qui s'abstiendrait de le faire.

Le premier manifeste du Camp n°1, celui des officiers, date du 15 août 1951. Ceux du camp n° 15, où croupissent sous-officiers et hommes de troupe, ne tardent pas à suivre. Aucune concertation n'ayant été possible, des deux côtés les conditions imposées aux détenus les avaient conduits aux mêmes analyses et conclusions.

Il leur faut signer ou mourir. De plus, si ces textes parviennent en Occident, ils seront un moyen de donner des nouvelles aux familles, et de tenter d'améliorer la situation des détenus qui auront ainsi témoigné de leur bonne volonté. Evidemment, à Hanoï, ils feront froncer les sourcils des Etats-Majors qui ignorent les conditions de vie dans les camps.

Ainsi, durant des mois, vont se succéder cours politiques journaliers, veillées nocturnes inspirées des feux de camp des chantiers de jeunesse de Vichy, fêtes de toutes sortes, séances de critique et d'autocritique, sessions du tribunal du peuple, campagnes diverses, travaux de rédaction des aveux « spontanés » des atrocités commises, etc...

Les campagnes.

D'inspiration chinoise, inventées par Mao et basées sur des thèmes d'intérêt général, elles visaient à secouer la torpeur qui gagnait les esprits angoissés et les corps épuisés, et à susciter des actions collectives : propreté, hygiène, éradication des poux, joie et gaieté, jardinage, extermination des mouches porteuses de maladies ; c'était une façon de manipuler la masse et d'exacerber les tensions et rivalités.

S'y surpasser pouvait devenir un atout pour l'avenir, mais un moyen de gaspiller ses faibles forces.

Critique et autocritique.

C'est un chef d'œuvre de cynisme et d'oppression morale, imaginé par des penseurs marxistes de génie ayant atteint le sommet du machiavélisme. Il représente un des aspects les plus hideux des méthodes de dépersonnalisation qui vinrent à bout de la résistance désespérée mais vouée à l'échec des captifs.

Ils étaient condamnés à devenir réceptifs à *la réforme des idées et à l'esprit révolutionnaire* par la critique et l'autocritique, qui aboutis-

sent à la rééducation réciproque des membres du groupe.

Tous ont failli à priori puisqu'ils sont là, et toute opinion contraire *est rétrograde et contre révolutionnaire*. Cette culpabilité impose à chacun de la reconnaître en faisant son **autocritique**, c'est-à-dire en avouant ses fautes en public et, conscient du tort causé à la collectivité, en demandant à celle-ci de décider pour lui d'un *juste châtement*.

Ce dernier arrêté, le magnanime can-bô le modèrera pour manifester la clémence du président Ho et du peuple. Le fautif exprimera alors sa reconnaissance, son repentir et son désir de s'amender et de se racheter.

La « **critique** », elle, obéit à un processus différent et s'apparente à de la délation pure et simple. Toute personne ayant eu connaissance d'une faute ou d'un manquement se doit de les dénoncer publiquement, à défaut de quoi il en devient complice. La sanction du peuple, cette fois, est plus sévère, puisque le coupable n'a pas avoué spontanément en faisant son autocritique.

Ainsi les détenus se surveillaient mutuellement, se murant dans leur solitude, ne pouvant se confier à personne. La rééducation devenait l'œuvre de tous, et chacun se faisait le gardien et le moniteur de ses camarades, son obéissance étant le fruit de la délation soigneusement entretenue par les dirigeants du camp.

Elle aboutissait à la soumission de tous, car l'objectif secret du thubinh était de ne pas mourir avant l'hypothétique libération. La gangrène était partout. Ceci explique en particulier la difficulté des évasions, tous étant tenus, sous peine de sanction, d'en divulguer les préparatifs.

Les captifs se surveillant eux-mêmes, il était possible d'économiser les effectifs consacrés à leur garde.

Le Tribunal du peuple.

Tout fait, même anodin, toute peccadille, sont montés en épingle et transformés en événements majeurs et graves. La « Direction » en a eu connaissance par ses indicateurs, ou le *rapport spontané et louable* d'un détenu. *Alerté et vigilant*, le peuple est rassemblé aussitôt et se constitue *spontanément* en tribunal pour juger le fautif sous la responsabilité du Comité de paix.

Il n'y a pas d'avocat, seulement un procureur ; le can-bô. Dans son réquisitoire, il accuse la collectivité d'être responsable du manquement pour n'avoir pas su maintenir *le coupable dans le droit chemin*. Celui-ci fait alors son autocritique et réclame une *juste sanction*. Après en avoir discuté, puis une fois écoutés les accusateurs, dont la virulence témoigne de leur souci de se faire bien voir, le peuple vote à mains levées sous l'œil vigilant du can-bô.

Très en vogue chez les marxistes, ce mode de votation impose à chacun de se déterminer en fonction de ce qu'attend de lui la collectivité, elle-même orientée par le commissaire. Malheur à celui qui réclamant la clémence n'aurait pas levé la main ! Manipulée, la masse ne pouvait agir autrement !

L'anniversaire du 19 décembre : un jeûne volontaire de repentance. La mort de Staline : un deuil.

Le 19 décembre 1946, le Viet-minh avait rompu le « modus vivendi » (Accord signé avec le gouvernement de Paris) et attaqué par surprise et trahison toutes les garnisons françaises *en réponse à leurs provocations*.

Le jour anniversaire de ces événements au cours desquels étaient morts, il est vrai, de nombreux Vietnamiens, était déclaré journée de *jeûne volontaire et expiatoire* pour tous les prisonniers qui témoignaient aussi de leur contrition en participant à des meetings.

Il en fut de même pour la mort de Staline décédé le 5 mars 1953. Elle donna lieu à des scènes de deuil où le sérieux et le grotesque se mêlèrent au cours de cérémonies attristées et ferventes.

L'aveu des crimes de guerre (Procède évidemment de l'autocritique)

Lorsque l'imminence d'une libération se précisait un processus machiavélique débutait visant à tester la maturité politique des captifs et, partant, à épurer la liste e

préparation naturellement tenue secrète. Tel fut le cas, en particulier, au camp n° 113 fin 51 – début 52.

Tous les prisonniers sont invités à faire par écrit la confession de leurs crimes de guerre et des atrocités commises en leur présence, avec leur participation active ou passive. Chacun suivant son degré de « maturité socialiste » et son souci de se faire remarquer s'évertue à des décrire de son mieux.

Peu après, au cours d'un meeting dit *des aveux spontanés*, sont lus par le Comité les meilleures copies et proclamés les *héros* de cette compétition *louable et honnête* dans le repentir.

L'ÉLECTION DES FUTURS LIBÉRÉS

Dans un silence religieux cette élection se fait au cours d'un rassemblement solennel regroupant la totalité de l'effectif du camp, détenus et « autorités ». Le can-bô annonce, devant les prisonniers haletants, la décision du Président Ho de rendre à leurs familles les plus méritants *combattants de la paix* qui vont être désignés par un vote libre et démocratique de l'assemblée.

Il donne alors lecture d'une liste de noms, s'arrêtant après chacun pour *recueillir l'avis du peuple*. A chaque appel tous les bras se lè-

vent. Comment agir autrement ? Ne pas acquiescer serait mettre en cause la vie d'un camarade, et en doute la sagesse du can-bô et du Parti. Ce serait aussi faire preuve *d'un manque de maturité socialiste et d'un esprit rétrograde*.

Naturellement, aucun malade ne se trouve sur la liste, car la route va être longue et il y a lieu de cacher aux yeux de l'opinion internationale l'état sanitaire déplorable de la population carcérale. Sitôt sa lecture terminée, le can-bô proclame : « Je prends acte de votre sage décision »...

Une parodie d'élection vient d'avoir lieu. La masse a bien été consultée, mais on lui a seulement demandé son assentiment. Le système d'oppression et de mystification a joué parfaitement son rôle.

Mais la sinistre comédie ne s'arrêtait pas là. Des camarades libérés, devenus soudainement *combattants de la paix et amis du peuple vietnamien*, montaient à la tribune pour manifester leur gratitude et la fermeté de leur engagement.

Bien plus, l'un d'eux venait affirmer sa « volonté de demander à bénéficier encore de la généreuse hospitalité du Vietnam pour continuer ici le combat pour la paix et œuvrer à la conversion de ceux qui restaient ». Ignorant que les Viets lui avaient mis le marché en mains, sans discussion possible, nous le prenions pour un traître ou pour un fou.

Puis l'un de ceux qui restaient venait en leur nom proclamer « la sagesse du choix que venait de faire le peuple et la ferme volonté de tous de s'amender, et de continuer ici la lutte contre les impérialistes et les bellicistes ».

Ensuite, tous unis dans la même foi, prisonniers et gardiens entamaient en chœur l'Internationale, poings levés !

Les manifestes : signer ou mourir.

En réaction à l'oppression, il importait de jouer le jeu pour ne pas mourir avant d'avoir recouvré la liberté.

Certes, ceux qui tentèrent l'évasion traditionnelle sont dignes d'éloges ; bien peu réussirent.

Mais que penser des libérations inconditionnelles ? Seuls ceux qui en ont connu les conditions peuvent en juger.

Fuir ce monde kafkaïen fut non seulement un impérieux devoir militaire, mais aussi une nécessité vitale. Le choix du combat pour la paix en fut le moyen. Il nécessita un long *aggiornamento* car il ne correspondait en rien à notre éthique traditionnelle. La mortalité très importante incita les plus réfractaires à ouvrir les yeux et à exploiter au mieux les failles d'un système hideux et inédit qui les oppressait.

Partout, les prisonniers firent la même analyse. Il leur fallait signer ou mourir. C'était l'unique dilemme. Nous étions au fond d'un puits, la voie était sans joie et sans choix. Le chemin à emprunter était malaisé, tortueux, très risqué et aléatoire du fait de la délation permanente et des faibles chances d'espérance de vie. La plupart s'y engagèrent, bien peu parvinrent au but.

Ceux-là n'avaient donc pas trahi, mais avaient simplement sauvé leur vie en exploitant au mieux les circonstances et les failles d'un système concentrationnaire qui avait tenté de les étouffer. De plus ils avaient satisfait au principe du règlement militaire prescrivant au captif de tout mettre en œuvre pour recouvrer la liberté, en lui laissant le choix du moyen.

Quels furent les effets et les conséquences du lavage de cerveau ? Le Viet-Minh eut-il réellement une volonté d'extermination à l'image des nazis : les similitudes sont troublantes et accablantes. Quelles

furent les séquelles psychologiques et physiologiques sur les rescapés ? Quels enseignements en tirèrent les deux partis ?

D'abord apparaît la similitude des méthodes appliquées dans l'espace et le temps, ce qui montre l'extraordinaire emprise du PCI en partant du Dich-Van, qui manipulèrent les can-bôts comme de simples pions, des perroquets. Ils mirent en œuvre ces procédés iniques, insensibles aux souffrances qu'elles engendraient, avec « *la cruauté nécessaire de la Révolution* » si chère à Aragon. Imbus de leur racisme anti-blanc et de leur idéologie, ils agirent à l'image des nazis convaincus de la supériorité de la race aryenne. Les méthodes des systèmes totalitaires sont identiques.

L'extermination fut-elle systématique ? Elle ne semble pas avoir fait partie des objectifs du PCF. Elle résulta des carences engendrées par le « centralisme démocratique », incapable d'apporter une solution rapide et concrète aux problèmes posés par les succès de l'Armée du Viet-Minh. Celui-ci laissa donc mourir les prisonniers dans la plus grande indifférence, parfois même avec jubilation.

De son côté, la France ne s'étant jamais résignée à déclarer l'état de guerre ne put nous faire profiter de la Croix-Rouge ni des Conventions de Genève.

Quoi qu'il en soit, le bilan fut accablant : deux sur trois disparurent. Peut-être ne furent-ils pas sciemment maltraités, mais le minimum nécessaire à leur survie ne leur fut pas assuré. C'est un constat par défaut : là réside le crime contre l'humanité.

Il est identique à celui perpétré dans les camps nazis, la comparaison est évidente à la différence près que, dans les camps viets, la mortalité fut plus importante.

Qu'ils soient fascistes ou marxistes, les régimes totalitaires sont similaires : ils engendrent les mêmes maux : l'asservissement, la sous-

alimentation et la paupérisation des masses. Mais, chez les Viets, à la torture physique s'ajouta la torture morale, ce qui détruisit non seulement les corps mais aussi les âmes.

Les conséquences physiologiques et psychologiques furent immenses. Si le lavage de cerveau contribua à faire mourir le plus grand nombre, il laissa chez les rescapés de profonds traumatismes psychiques durables, inconnus jusqu'alors.

Le Service de Santé, le Commandement et le Pouvoir politique mirent des années à prendre conscience des séquelles engendrées par ces blessures.

Par la suite, des enseignements furent tirés, chez les Viets avec promptitude, chez nous avec retard.

Les premiers améliorèrent sans cesse leurs méthodes cyniques, aussi bien à l'égard des prisonniers américains que, après la chute de Saïgon, auprès de leurs compatriotes, les militaires sud-vietnamiens.

Pour sa part, l'Armée française élaborait une théorie de la guerre révolutionnaire et y cherchait des parades. Elle créa les cinquièmes bureaux chargés de la guerre psychologique et subversive, où œuvrèrent souvent d'anciens thu-binh.

Quant aux rescapés, ils furent vaccinés à tout jamais contre le marxisme si dédaigneux de l'individu, dont était foulée au pied la dignité.

« Lavés, ceux qui sont revenus ont gardé une horreur viscérale du communisme, qui demeure immuable et manie à merveille la peur, l'espoir, la naïveté, la délation, la lassitude et l'ambition » (J.J.Beucler) exploitant chez l'homme ce qu'il a de plus mauvais. Il a endeuillé et pollué tout le XX^e siècle.

L'intégralité de ce texte figure dans l'ouvrage "Les Soldats Perdus" qui rassemble 27 témoignages d'anciens prisonniers du Vietminh. 492 pages, 31 € franco de port. Indo Editions, 61, rue de Maubeuge, 75009 Paris, Tél. fax : 01 42 85 05 58 www.indoeditions.com

Ceux qui nous ont quittés

- **Monsieur Paul Louis Brassens**, fils du commandant Brassens président de la section Languedoc
- **Le Colonel Philippe de Coux**, fils du général et de la marquise de Coux, le 13 janvier 2008 à Paris
- **Madame Dilly**, épouse de Pierre Dilly, le 20 novembre à Eau-bonne.
- **Le Lieutenant-colonel Paul Durieux**, en avril 2008.
- **Madame André Bénédictini**, épouse du commandant Bénédictini, le 18 janvier 2009.
- **Le Médecin-Colonel Maurice Guyard** membre de la section Languedoc est décédé le 19 août 2008. ses obsèques ont eu lieu à Toulouse le 22 août. Etaient présents : le président de section le Colonel H.ALBY, L'adjudant-chef Y.DAROLLES et Madame DAROLLES. Une plaque Koumia a été remise à la famille
- **Madame Jean Lecomte** née Anne-Marie Legrand, a été rappelée à Dieu le 28 août 2008 à l'âge de 96 ans. Elle a été inhumée dans l'intimité aux côtés de son époux le Général Jean Lecomte (1903-1997). Madame Jean Lecomte était la mère de Marie Gallego, membre du conseil d'administration de l'association.
- **Monsieur Joseph Ploteau**, le 25 décembre 2008.

- **Monsieur Jean Pierre Périgois**, fils du regretté adjudant-chef Périgois, ancien du 1er Tabor, interné en Indochine pendant 4 ans au camp n°1.
- **Le capitaine Marcel Richard**, le 25 novembre 2008
- **Madame Henri Servoin**, épouse du commandant Servoin, ancien président de la section Aquitaine

Le Président et le Conseil d'Administration partagent le chagrin des familles de nos disparus et leurs présentent leurs sincères condoléances en leur nom et en celui de l'ensemble de La Koumia.

Nous apprenons le décès Madame Helena Bossis, fille du Colonel Henri Berriau qui, proche collaborateur du Maréchal Lyautey, avait commandé le Service de renseignement constitué des Goums Marocains et des Officiers des Affaires Indigènes. Le Colonel Berriau avait ainsi défini l'action des Officiers des Affaires Indigènes :

"La compétence de l'Officier des Affaires Indigènes s'étend à toutes les branches de l'activité humaine : il doit avoir, en même temps que de solides qualités militaires, des notions de tout : être diplomate, ingénieur, architecte, financier, économiste, agriculteur, légiste arabisant".

Le Président a présenté ses condoléances à Monsieur Jérôme Lapara-Darès, fils de Madame Bossis qui, très touché, a remercié l'association dans des termes émouvants dont voici un extrait :

« Je connais très bien le texte que vous citez dans votre hommage et l'extraordinaire cœur et hauteur d'âme des Goums et des Officiers des Affaires Indigènes. J'avais visité, enfant, le musée de La Koumia lorsqu'il était sur la Loire et je viendrais un jour me recueillir à votre musée de Montpellier.

Avec toute mon admiration pour la grande famille des Goums »

Jérôme Lapara-Darès, Théâtre Antoine, Paris

VOYAGES

Le lieutenant-colonel Duclos nous fait part de son projet d'organiser un voyage au massif du Bou Gafer sur les traces des combats de 1933, dont il nous a longuement parlé dans le précédent numéro.

Les contacts pris en vue d'organiser un voyage « histoire et mémoire » sur les traces des combats du Bougafer (Djébel Saghro 1933) qui constituent un épisode important de l'histoire franco-marocaine permettent d'ores et déjà d'en esquisser les contours.

- La visite du champ de bataille proprement dit durera trois jours (J+ 2/4). Elle implique deux nuitées en bivouac. Ravitaillement et matériel (sommaire) fournis.
- Elle s'effectuera avec la participation de membres de l'association locale « *Bougafer* ».
- Elle sera précédée d'une journée à Alnif (province d'Er-Rachidia) : contacts et briefings (J+1).
- Le rendez-vous initial (J) est fixé à Ouarzazate : Accueil, briefing, service religieux (catholique) à la mémoire des combattants tués aux cours de notre histoire franc-marocaine, nuit d'hôtel.
- Retour à Ouarzazate . Dislocation. (J+5)

Il est prévu que la coordination logistique générale (location de 4x4, hébergement, déplacements) sera assurée par M. Jacques GANDINI, voyageur et historien, auteur de *Pistes du Maroc à travers l'histoire, T.II : Le Sud, du Tafilalet à l'Atlantique*, Ed. Serre, 2007, dont la lecture est hautement recommandée, notamment les p. 215-233.

L'aspect militaire tactique de la bataille sera traité par le capitaine (ER) Raymond Guyader, familier du terrain, des traces qu'y ont laissées les opérations et des rapports archivés en rendant compte, no-

tamment en ce qui concerne la position des forces et le déroulement des engagements.

La contribution des participants marocains portera sur la dimension sociale et politique de ces événements vieux aujourd'hui de trois quarts de siècle et sur leur impact dans la mémoire des gens.

Restent à déterminer les dates et le coût prévisionnel.

- Choix des dates : Plutôt avant l'été qu'après, soit le mois de mai, compte tenu des disponibilités de nos « experts »
- Le coût (hôtel, nourriture et 4x4), trajet avion non compris, pourrait atteindre 300€ seulement, à moduler évidemment selon le nombre de participants.

Un certain nombre de personnes contactées dans les rangs de la *Koumia* et ailleurs ont envisagé leur éventuelle participation. Elles figurent ci-dessous dans la liste ci-dessous. :

Michel Boudet, Louis-Jean Duclos, Raymond Guyader + 2, Cyrille Piat, Didier Rochard, Claude Sornat et Mme, Daniel Sornat

Dernière heure : les dates retenues sont les suivantes : du 17 mai matin, (regroupement à Ouarzazate) au 23 mai après midi (retour à Ouarzazate).

Les prix annoncés pour le bivouac sont de l'ordre de 100 euros par jour (location tentes comprises) payables sur place.

Les inscriptions sont recevables jusqu'au 15 février. Responsable à contacter : Louis Jean Duclos, adresse email : louisjean.duclos@free.fr - tel : 0145893349

ECHANGES

- Poème berbère dédié à Jacqueline

Regarde la chevaucher les cheveux libres et l'œil sûr
Que penses-tu ô ami ? Je pense
Quel est ce bel éphèbe ?
Elle parle, et sa voix désaltère
Comme une source de la montagne à la fonte des neiges
Elle rit ! Et sa bouche s'entrouvre
Comme une grenade qui éclate au soleil dans sa maturité
Et ses lèvres sont comme les pétales du pavot

Les chemins les plus difficiles,
Les sommets les plus durs ne l'effraient guère
Non plus que de prendre place en nos salles d'honneur
Nos femmes se pressent au tâcheron pour l'admirer
Et les sarcleuses en oublient leurs herbes
Se redressant pour lui voir emporter sa monture
Qui disparaît au loin dans les oliviers

Que dis-tu ô mon ami ? Je dis
Est-elle un garçon ou une fille ?
De l'un, elle a la grâce courageuse
Et de l'autre, la beauté secrète
Celui qui vit avec elle ne doit pas quitter le Paradis !

Quelle femme pourrait lui être comparée ?
 Fille de noble race !
 C'est un chef qui l'a prise pour épouse
 Lorsqu'elle se laisse emporter au galop de son cheval
 Lequel d'entre nous arrive à la suivre ?
 Ses discours l'emportent sur ceux des hommes
 L'accès de sa maison qui abrite un sang précieux nous remplit de respect
 Qui oserait médire ? Alors que sa parole ne varie pas !

NB: Pour ceux qui l'ont connue ... Ce poème a été écrit en 1942 en hommage à ma mère, Jacqueline de Jessé Charleval, épouse de Georges Gautier, en poste à Demnat à cette époque.

Martine Dubost

- **La Bissara**

« Que ferais-tu, homme de la montagne? » demandait un Fassi « si tu devenais Sultan ? ». Et le Djibli de répondre dans son rêve de bonne chère : « Si j'étais Sultan je mangerais toujours de la bissara ».

Recette

Mettre à tremper des fèves sèches décortiquées dans l'eau froide puis les cuire à petit feu avec sel, ail dans une bonne quantité d'eau.

Quand les fèves sont bien cuites, tourner pour les écraser avec une cuillère de bois pour les écraser et les réduire en purée. Ajouter cumin, piment doux et fort.

Arroser largement d'huile d'olive pour servir. Elle peut être servie en potage ou en purée.

Chantal Talandier

CARNET

NAISSANCES

- **Jeanne de la ROCHERE** Née le 26 août 2008 chez Emmanuel et Mathilde de La ROCHERE. Elle est la petite fille de Kari et Geneviève JONSSON (D).
- **Liam O'Neill**, né en décembre 2008, fils de Mathieu et Elisa O'Neill et petit fils d'Emmanuel et de Jean Paul Dethomas (D).
- **Romane**, petite fille de Jacqueline Maurer, le 12 décembre 2008.
- **Clément VIELLOT**, fils de Armelle et Barthélémy Viellot, membre du conseil d'administration, le 7 janvier 2009.

ANNIVERSAIRE

Le 18 janvier 2009, le colonel de Kérautem, Grand Officier de la Légion d'Honneur, a fêté ses cent ans. La section des Pyrénées a joint ses vœux à ceux de sa famille et à lu un message du Président souhaitant au colonel, en son nom et en celui de tous les membres de l'association, une très belle et très agréable cent et unième année.

ANNONCES

M. Alain LOPEZ 219 Bd Zerktouni à Casablanca, fils du Goumier LOPEZ Emilio, sergent-chef, tué à l'ennemi le 8 juillet 1944 à Castel Geminiano, aimerait retrouver et correspondre avec d'anciens compagnons d'armes de son père (l'Adjudant DUBAR, le Capitaine BERTHOT...) L'exemplaire du livre d'or des combattants qu'il pos-

sède donne en détail le récit des terribles batailles et du courage de ces hommes.

- **Annonce proposée** par Claire de RANCOURT, fille de Nicole de RANCOURT (D) et petite fille du Capitaine Hubert LE BOUTEILLER

Claire de RANCOURT
Décoration d'Intérieur
cderancourt@wanadoo.fr

Tel :09 75 61 21 30

Proposition de prestations à composer selon ses besoins, ses envies, son budget :

⇒ Visite conseil (2 h)

Un avis professionnel, précis, ponctuel et ludique

⇒ Etude projetée

Mise en couleur, perspectives, planches d'ambiance,

harmonisation des couleurs, des volumes et de la lumière.

⇒ Suivi de travaux

Proposition d'entrepreneurs et artisans, suivi de chantier et

Mise en œuvre

⇒ Accompagnement déco

Recherche d'objets, de meubles, de luminaires grâce à une

sélection rigoureuse d'artisans, d'éditeurs et d'adresses

Originales.

- **Monsieur BENSLIMANE, ancien ministre**, recherche une collection complète des bulletins de l'association. S'adresser au Siège.

Notes de lecture

De 1948 au 1952, sept tabors ont débarqué au Tonkin. Bien qu'ayant un drapeau commun, ces bataillons continuaient à tort d'être qualifiés de supplétifs. Ils étaient formés de goumiers marocains encadrés par une dizaine de Français. Ces unités

très originales de l'Armée d'Afrique venaient de se couvrir de gloire sur tous les champs de bataille de 1942 à 1945. Leur réputation fait qu'ils sont engagés sur tous les points chauds du Tonkin. Pour la première fois, trois tabors, à un contre cinq, vont connaître le souffle de la défaite sur la RC 4. Pendant un an, la décision d'évacuer Cao Bang prise le 30 juin 1949 sera reportée. De tergiversations en tergiversations, le gouvernement et des responsables civils et militaires en Indochine décideront trop tard le repli de la garnison au moment où les troupes vietminh, entraînées et puissamment équipées en Chine, étaient prêtes à tous les sacrifices pour la victoire. Sous le général de Lattre, les rescapés renforcés par des goums venus du Maroc, s'illustreront à nouveau, en particulier dans la bataille de Dong Trieu et sur la RC 6.



Cette histoire bien oubliée des Goums marocains, dont on fête cette année le centenaire de leur création, méritait d'être rappelée avec exactitude.

Daniel Sornat est lieutenant-colonel (er) des Troupes de Marine. Saint-Cyrien, il est né au Maroc où il a passé toute sa jeunesse. Il se consacre à l'histoire militaire du Maroc et a réalisé la salle des Goums Mixtes Marocains au musée de l'Infanterie de Montpellier

Ce livre paraîtra courant juin 2009.

Les personnes qui sont d'ores et déjà intéressées peuvent s'adresser aux éditions :
« L'Esprit du Livre Editions, 22 rue Jacques Rivière
92330 Sceaux »

PAYSAGE LINGUISTIQUE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU MAGHREB DES ORIGINES A NOS JOURS

(L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye)

De Michel Quitout (Fils d'un ancien gommier, ancien membre de La Koumia)

Préface de Gilbert Grandguillaume

"La question de l'arabisation est abordée à de multiples reprises à propos des divers pays, spécialement de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. L'auteur admet la nécessité, pour les régimes parvenus à l'indépendance, de rétablir la langue arabe dite classique dans un paysage linguistique maghrébin dont la colonisation l'avait expulsée. Il montre également que la façon dont ce rétablissement s'est opéré a été le triste résultat de considérations politiques et a abouti à des échecs pédagogiques massifs.

Quant à la question berbère, il est certain qu'elle occupe dans l'ouvrage une place considérable, certains diront exorbitante. L'auteur lui-même s'en justifie en assumant une attitude militante. Celle-ci n'a toutefois pas faussé son jugement, et le traitement en paraît convenable. De toutes les langues du Maghreb, le berbère est à la fois la plus ancienne et la plus méconnue dans tous les sens du terme. Elle a peu laissé de traces écrites et ses origines réelles sont difficiles à établir. Sa survivance constitue un prodige tant dans le passé que dans l'époque moderne où elle a été en butte à une forte contestation politique. Celle-ci lui a d'ailleurs insufflé un dynamisme qui a abouti à sa reconnaissance tant au Maroc qu'en Algérie. Cette position acquise, la question se pose maintenant des objectifs qu'elle peut s'assigner : une langue maternelle soutenue dans les régions où elle est parlée ? une seconde langue parlée dont on souhaiterait l'acquisition par tous les citoyens ? une langue ayant acquis un statut écrit analogue à celui de l'arabe et du français, et dans quels caractères ? une langue de scolarisation complète, incluant tous les degrés de l'enseignement ? Si ces questions ne peuvent trouver de solution aisée, elles méritent au moins d'être posées, pour éviter que ne retombe l'enthousiasme créé par le combat pour la survivance du berbère. La question de la langue pourrait aussi être replacée dans le cadre de la définition d'une culture maghrébine : le berbère représente l'origine à partir de laquelle pourrait s'élaborer une personnalité maghrébine qui tarde à affirmer son originalité, entre l'Orient arabe et l'Occident européen. Les questions que pose ce livre, au-delà de sa technicité, sont des plus importantes. La synthèse intelligente et engagée que propose Michel Quitout sera certainement très utile aux lecteurs des deux bords de la Méditerranée".

Les personnes intéressées par cet ouvrage peuvent m'adresser un courrier à l'adresse ci-dessous :

Michel Quitout

8, Chemin le Tintoret, n°3 ; 31100 Toulouse ; Tél : 0647319564

Courriel : miquitout@yahoo.fr

COMITE DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRESIDENT D'HONNEUR : Général Georges LE DIBERDER
VICE-PRESIDENT D'HONNEUR : Georges BOYER LATOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Contrôleur général des armées Claude SORNAT
Vice-présidents : Gérard de Chaunac
Marie-France de Lestang
Didier Rochard

Membres : Xavier de Villeneuve, Henry Alby, Louis-Jean Duclos, Daniel Sornat, Michel Boudet, Gilles Cozette, Gérard Le Page, Pierre Denain, Nicole Pantalacci, Marie Gallego, Barthélémy Vieillot.

Bureau : Contrôleur général Claude SORNAT (D) ☎ 06 80 99 57 32
Secrétaire générale Martine DUBOST (D) ☎ 06 22 20 80 79
Secrétaire générale "Adjointe": Antoinette-Marie GUIGNOT (D) ☎ 06 63 71 95 21
Trésorière Jocelyne MULLER (D) ☎ 06 73 62 93 02
Commissaire aux comptes : Loïc CHANCERELLE
Porte-drapeau : Colonel de Saint-Bon (D), Lieutenant-Colonel Duclos
Présidents des sections :
Aquitaine Marie-France de LESTANG (D) ☎ 05 57 47 43 81
Languedoc Commandant Pierre BRASSENS ☎ 05 61 62 82 28
Vice-Présidente : Madame Liliane RECH (D)
Provence-Côte d'Azur , Corse Gérard Le PAGE (D) ☎ 04 92 97 08 88
Ouest : Antoinette-Marie GUIGNOT (D) ☎ 06 63 71 95 21
Paris-Ile-de-France : Martine DUBOST (D) ☎ 06 22 20 80 79
Pays de Loire : Michel JENNY(D) ☎ 02 38 66 49 23
Pyénées Christian ROUGEUX (D)
Rhône-Alpes : Capitaine (H) GUIDON ☎ 04 78 04 17 00
Vice-Présidente : Jacqueline MAURER(D) ☎ 05 67 79 06 19
Languedoc-Roussillon : Pierre CHANCERELLE
Marches de l'Est : Jean-Marie SCOTTON
Polynésie-Tahiti : Général Nicolas SPILLMANN (D) ☎ (689) 48 28 00

Secrétariat : 29 avenue du Général Leclerc—92100 BOULOGNE ☎ 01 47 79 00 14

Permanence : Lundi et jeudi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à :

Madame la secrétaire générale de la Koumia, 29 avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE.

CCP Paris 8813-50 V

TARIFS 2009

Cravate Koumia	23 €
Koumia dorée grand modèle	19 €
Koumia dorée moyen modèle	12 €
Koumia argentée grand modèle	8 €
Koumia argentée moyen modèle :	5 €
Koumia argentée porte-clés	6 €
Koumia argentée boutonnière	3 €
K7 «Chant des Tabors»	5 €
«Prières»	1,5 €
Historique du Musée des Goums	5 €
Cartes de vœux :	3 € les 4
Carte postale :	1 € (ou 3 € pour les 4)

Frais d'envois en plus

LIVRES

Histoire des goums (2 e partie) (Gal SAIKIN-MORINEAU)	53 €
Histoire des AI de Marc MÉRAUD	60 €
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO	23 €

Frais d'envois en plus : 4 €

COTISATION ANNUELLE : 37 €